FRENCH

La TOUR DE GARDE

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

« Ils sauront que je suis Jéhovah. »
Ézéchiel 35:15

Vol. XLVIII Journal bimensuel № 18

15 SEPTEMBRE 1950

TABLE DES MATIÈRES

Porter dignement le nom 275
Démentir les fausses dénominations par notre manière de vivre 276
Les doctrines du clergé reconnues comme étant fausses 277
Ceux qui portent vraiment le nom 278
Il faut témoigner 279
Organisés pour rendre un témoignage unifié 280
Persécutions 281
Extrait de l'Annuaire 282
Dahomey, Nigeria, Congo belge, Egypte 282
Libéria, Togo, Australie 284
Textes et commentaires 286
Période de témoignage « C'est plus proche qu'ils ne pensent » 274
Watch Tower Bible and Tract Society Assemblée annuelle des membres de la corporation 274
« Report of International Assembly of Jehovah's Witnesses » 274
Etudes de « La Tour de Garde » 274

©W.T.B. & T.S.

«VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU.» - Esaïe 43:12

La TOUR DE GARDE

Périodique bimensuel — Imprimerie:
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117 Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

FONCTIONNAIRES:
N. H. Knorr, *Président* — Grant Suiter, *Secrétaire*
Filiale en Suisse: 39 Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse:
ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — *Esaïe 54: 13, Darby.*

LA BIBLE ENSEIGNE CLAIREMENT:

JÉHOVAH est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. La Parole ou Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Un chérubin, fils de Dieu, se rebella contre Jéhovah et souleva la controverse relative à la souveraineté universelle du Tout-Puissant.

DIEU fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci écoutant l'infidèle chérubin, Satan, désobéit volontairement à la loi divine et fut condamné à mort. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

LE LOGOS fut fait homme, il devint l'homme Jésus; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu ressuscita Christ Jésus avec un corps divin, l'éleva au ciel au-dessus de toute autre créature et l'investit de tout pouvoir et de toute autorité en tant que Chef de la nouvelle organisation capitale divine.

L'ORGANISATION CAPITALE DE DIEU est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du Monde Nouveau. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins chargés et privilégiés de rendre témoignage à sa suprématie et de proclamer ses desseins à l'égard du genre humain tels qu'ils sont exposés dans la Bible.

LE VIEUX MONDE de Satan est entré en 1914 dans le « temps de la fin ». Christ Jésus, que Jéhovah a élevé sur le trône, a chassé Satan du ciel et se met à réhabiliter le nom du Très-Haut et à établir la « nouvelle terre ».

LA DÉLIVRANCE et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes, et les morts ressusciteront et auront l'occasion de vivre sur la terre.

SA MISSION

CE périodique est publié pour faire connaître Jéhovah Dieu et ses desseins révélés par la Bible. Il contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah ainsi que tous les hommes de bonne volonté. Il aide tous ses lecteurs à étudier méthodiquement les Ecritures. La Société publie aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. Ce périodique contient en outre des textes convenant à l'instruction publique touchant les Ecritures, par la radiodiffusion et d'autres moyens.

Il s'en tient strictement à ce que dit la Bible qu'il reconnaît comme autorité pour ses exposés. Il est tout à fait indépendant de toute religion, de tout parti, de toute secte ou d'autres organisations de ce monde. Il prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Jéhovah Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Il n'est pas dogmatique, mais invite ses lecteurs à examiner soigneusement ses exposés à la lumière des Ecritures. Enfin, il n'engage aucune controverse et bannit de ses colonnes toutes personnalités.

Remarque concernant les abonnements: Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-dessous dans la valeur monétaire locale. Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement. Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Dans chaque cas adressez le courrier à la Watch Tower Society.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique (U. S.), 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$1
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 Chèques post. 969. 76	60 fr.
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5, Ont.	$1
France, Les Témoins de Jéhovah, 3 Villa Guibert, Paris 16e Compte de chèques Paris c 607227	350 fr.
Haïti, Post Box B-185, Port-au-Prince	
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22. Compte de chèques III 3319	5 fr.

Ce périodique paraît également en de nombreuses autres langues.

TOUTES LES PERSONNES SINCÈRES QUI SONDENT LA BIBLE, et qui par suite d'infirmité, de pauvreté ou d'adversité sont dans l'impossibilité d'acquitter le prix de l'abonnement, recevront **La Tour de Garde** gratuitement, si elles en font la demande une fois par année aux éditeurs, en mentionnant les motifs.

Printed in Switzerland

Période de témoignage « C'est plus proche qu'ils ne pensent »

Le mois d'octobre a été désigné comme période de témoignage intitulée « C'est plus proche qu'ils ne pensent. » Croyez-vous, comme la majorité des lecteurs de *La Tour de Garde*, que la fin définitive de toute méchanceté est très proche, beaucoup plus proche que ne le pensent les non-initiés? Si oui, vous désirerez certainement participer à cette période de témoignage d'octobre, consacrée à prendre des commandes d'abonnements pour le périodique *Réveillez-vous! Réveillez-vous!*, ce compagnon de *La Tour de Garde*, paraît le 8 de chaque mois. Il joue un rôle fort important en vue de faire connaître aux hommes l'imminence d'Armaguédon, époque où la colère de Dieu se manifestera. Vous aimeriez que vos amis et voisins reçoivent les renseignements opportuns qu'il contient et vous pouvez leur aider en leur offrant un abonnement annuel à *Réveillez-vous!* pour le montant habituel de 5 fr. Ce sera un plaisir pour nous de vous envoyer des directives et des formules appropriées sur lesquelles vous pourrez rapporter votre activité et recevoir les indications nécessaires afin que les abonnements dont vous recevez la commande soient munis d'une adresse exacte.

Watch Tower Bible and Tract Society Assemblée annuelle des membres de la corporation

L'assemblée annuelle des membres de la Watch Tower Bible and Tract Society aura lieu dimanche, 1er octobre 1950, à 10 heures, au bureau de la Société, Wabash Building, 410, Liberty Avenue, Pittsburgh 22, Pensylvanie. La Watch Tower Bible and Tract Society est une société sans but lucratif, enregistrée dans l'Etat de Pensylvanie. Lors de cette assemblée annuelle on liquidera les affaires courantes de la corporation. Comme d'habitude les membres de la corporation recevront par la poste les communications relatives à l'assemblée, accompagnées de formules de procuration. Cet avis remplace les lettres d'informations. Chaque membre devrait remplir sa formule de procuration dès réception de l'avis ordinaire et l'expédier au bureau du secrétaire de la Société, 124 Columbia Heights, Brooklyn 2, New-York. Chaque membre, qu'il assiste personnellement ou non à l'assemblée, devrait s'acquitter de cela, car nous aimerions avoir toutes les procurations jusqu'au 15 septembre 1950 au plus tard.

« Report of International Assembly of Jehovah's Witnesses »

Un rapport complet, en anglais, de l'assemblée internationale des témoins de Jéhovah au Yankee-Stadion à New-York — comprenant les cinq éditions du congrès — peut être obtenu sous forme de brochure de 96 pages. Ce rapport est imprimé sur papier blanc de la grandeur de l'édition anglaise de *La Tour de Garde*. Il est relié et est expédié partout sans frais de port contre une contribution de 1 fr. 50. Il constituera un document durable de cet événement mémorable.

Etudes de « La Tour de Garde »

Semaine du 15 octobre: « Porter dignement le nom »,
§§ 1-27 inclus, *La Tour de Garde* du 15 septembre 1950.
Semaine du 22 octobre: « Porter dignement le nom »,
§§ 28-35 inclus et « Organisés pour rendre un témoignage unifié »,
§§ 1-16 inclus, *La Tour de Garde* du 15 septembre 1950.

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. XLVIII 15 Septembre 1950 N° 18

PORTER DIGNEMENT LE NOM

« Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel [Jéhovah], vous, et mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous le sachiez, que vous me croyiez et compreniez que c'est moi: Avant moi il n'a point été formé de Dieu, et après moi il n'y en aura point. » — Es. 43: 10.

JÉHOVAH a eu ses témoins sur la terre depuis le temps d'Abel, le premier martyr. Des milliers d'années se sont écoulées depuis, et Dieu a encore des témoins sur la terre; ces derniers seront les témoins oculaires de la victoire écrasante qu'il remportera sur le monde ennemi à Armaguédon, la proche bataille universelle! Jusque là, les témoins doivent porter dignement le nom honorable qui repose sur eux; cela signifie pour eux la protection divine et le salut pour la vie éternelle. Par eux, Dieu n'est pas resté sans un témoignage vivant dans ce monde. Ils lui rendent gloire en harmonie avec sa propre déclaration: « Je suis Jéhovah; c'est là mon nom, et je ne donnerai pas ma gloire à un autre, ni mon honneur aux idoles. » (Es. 42: 8, *Crampon*) C'est un Dieu qui a un dessein. Ce nom que lui seul possède signifie « il fait exister », et c'est ainsi qu'il crée toutes choses selon son dessein. Il est à même d'accomplir son dessein et sa parole ne faillit jamais. « Ainsi sera ma parole qui sort de ma bouche: elle ne reviendra pas à moi sans effet, mais fera ce qui est mon plaisir, et accomplira ce pour quoi je l'ai envoyée. » — Es. 55: 11, *Darby*.

[2] Ses attributs sont la puissance, la sagesse, la justice et l'amour. Les Ecritures disent que toute la puissance appartient à Jéhovah et qu'il est ainsi la source de toute puissance dans l'univers. (Ps. 62: 12, *Crampon*) Sa sagesse est parfaite; il ne se trompe jamais. Tout ce qu'il dit ou fait est juste. Etant le Sage par excellence, il est la source de la sagesse. (Ps. 33: 4; Prov. 2: 6, 7) Il est juste et le commencement de la justice. Ses décisions sont justes et impartiales. (Deut. 32: 4) Il déclare avec force: « Et hors moi il n'y a pas de Dieu; — de Dieu juste et sauveur, il n'y en a point si ce n'est moi. » (Es. 45: 21, *Darby*) Jéhovah est un Dieu d'amour. On peut dire de lui à juste titre: « Dieu est amour. » (I Jean 4: 8, 16) Il exprime son amour avec un parfait désintéressement et au profit durable de toutes ses créatures qui le servent avec un dévouement inébranlable. Pour posséder l'amour, ses créatures doivent lui être dévouées d'une façon désintéressée et s'efforcer de refléter sur tous ses quatre attributs.

[3] Jéhovah Dieu créa les cieux ainsi que cette terre qui est la demeure permanente de l'homme. (Gen. 2: 4) « Car ainsi parle l'Eternel, le créateur des cieux, le seul Dieu, qui a formé la terre, qui l'a faite et qui l'a affermie, qui l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte, qui l'a formée pour qu'elle fût habitée: je suis l'Eternel [Jéhovah], et il n'y en a point d'autre. » (Es. 45: 18) Il éleva hors des eaux profondes qui couvraient la terre, les hautes montagnes aux pics imposants qui, tels des bras tendus, percèrent les nuages magnifiques, rendant témoignage à sa majesté. Dans son omnipotence, il plaça dans les cieux le puissant soleil et la lune splendide pour éclairer l'homme le jour et la nuit. Ils brillent sur toute la terre. — Ps. 104: 10–30; Gen. 1: 14: 19.

[4] Dieu créa non seulement la lumière pour les yeux de l'homme, mais il créa aussi la lumière pour l'esprit de l'homme. La lumière pour l'esprit de l'homme, c'est la Parole de Dieu, la Bible, dont il est le seul auteur par son esprit ou force active. (Ps. 119: 105) Par la Parole de Dieu, l'homme apprend ce qui le concerne. Sa Parole révèle son dessein. Selon le dessein de Dieu, l'humanité doit le connaître, apprendre ce qui concerne ses attributs, et comprendre sa loi et ses desseins. C'est pourquoi il résolut de susciter un peuple pour son nom, afin de permettre à la lumière qui doit éclairer l'esprit de l'homme de briller sur la terre. Puisque son saint nom implique le fait de donner la lumière, son peuple qui se trouve sur la terre doit, s'il reflète la lumière, porter dignement le nom de Jéhovah, le Dieu qui a un dessein envers l'homme sur la terre.

[5] Jéhovah, le nom de Dieu, doit être vénéré par toute la terre. « Mais, je t'ai laissé subsister, afin que tu voies ma puissance, et que l'on publie mon nom par toute la terre. » (Ex. 9: 16) Il y a de nombreux siècles, il déclara qu'en ce temps de la fin dans lequel nous vivons maintenant, il susciterait un peuple qui porterait dignement son nom et qui le proclamerait dans le monde entier: « Afin que les hommes sachent que toi, qui seul a pour nom JÉHOVAH, tu es le Très-Haut sur toute la terre. » — Ps. 83: 18, *Vers. du roi Jacques;* Ps. 83: 19, *Segond*.

[6] Qui porte dignement le nom? En ce « temps de la fin », il y a des personnes qui portent ce nom. Aujour-

1 Qui porte le nom de Dieu, et que signifie ce nom?
2 Quels sont les quatre grands attributs de Dieu, et comment sont-ils exprimés?
3 Qu'est-ce que Dieu créa pour l'homme, qui devait lui servir de demeure et l'éclairer?
4 Outre la lumière naturelle, qu'est-ce que Dieu créa? Comment devait-elle briller?
5 Pourquoi son nom doit-il être proclamé par toute la terre? De quelle façon?
6 Qui porte son nom? Quelle est leur grande responsabilité?

d'hui, elles sont connues par toute la terre sous le nom de « témoins de Jéhovah ». Elles ont le grand privilège de porter le plus grand nom de tout l'univers. A ce privilège est attachée une énorme responsabilité. Elles doivent porter dignement le nom.

[7] Les témoins de Jéhovah sont un groupe de ministres et de missionnaires qui accomplissent leur œuvre d'évangélisation parmi les habitants de toutes les parties de la terre. Ils manifestent leur amour envers Dieu et les hommes en annonçant les desseins de Dieu aux habitants du monde entier, et pour faire cela, ils agissent d'une manière identique à celle de Jésus et de ses apôtres. Pour accomplir leur œuvre étrange, ils sont associés et agissent sous la direction de la Watch Tower Bible and Tract Society, association charitable, organisée légalement pour prêcher l'évangile du Royaume de Dieu par toute la terre. « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin. » — Mat. 24: 14.

[8] Avant 1931, ce nom caractéristique n'était pas appliqué aux ministres qui se servaient de la Watch Tower Bible and Tract Society comme serviteur légal et éditeur, car c'est à cette date que, pour la première fois, ils furent appelés témoins de Jéhovah. En 1931, alors qu'ils étaient assemblés en congrès international à Colombus, Ohio, les ministres qui travaillaient avec la Watch Tower Bible and Tract Society reconnurent par une résolution le don du nom de « témoins de Jéhovah ». Ils proclamèrent au monde leur détermination à se faire appeler désormais par ce nom reçu de Dieu, par celui-là et par aucun autre. « Vous êtes mes témoins, — oracle de Jéhovah, et mon serviteur que j'ai choisi, ... C'est moi, moi qui suis Jéhovah, et il n'y a point de sauveur en dehors de moi.... vous êtes mes témoins, — oracle de Jéhovah! C'est moi qui suis Dieu. » (Es. 43: 10: 12, *Crampon*) Les faits prouvent sans contredit que ce nom n'a été accordé à aucun autre groupement.

[9] Les témoins de Jéhovah témoignent des desseins de Jéhovah. Celui qui témoigne en justice est un témoin. Dans un avenir très proche, la plus haute cour de justice de l'univers, le tribunal du Dieu tout-puissant doit rendre un jugement final dans le grand litige relatif à la suprématie de Jéhovah Dieu. Les témoins de Jéhovah ont été désignés pour rendre témoignage au sujet du grand litige qui oppose Jéhovah aux nations. Puisqu'ils témoignent en faveur de Jéhovah et de ses desseins, c'est à juste titre qu'ils peuvent porter le nom.

[10] Celui qui rend témoignage à la suprématie de Jéhovah est un chrétien. Les témoins de Jéhovah suivent les traces de Christ Jésus, et cela leur donne le droit de porter le nom de chrétiens. L'auteur du christianisme fut un puissant témoin en faveur de la suprématie de Jéhovah. Devant Pilate, il déclara: « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre *témoignage* à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix. » (Jean 18: 37) Dans la « révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt », il révèle encore: « Et de Jésus-Christ qui est le *témoin fidèle* ... Voici ce que dit l'Amen, le *témoin fidèle et véritable*, le commencement de la création de Dieu. » (Apoc. 1: 1, 5; 3: 14) Il est donc évident que pour porter le nom de Christ et s'attribuer le nom de chrétien, il faut d'abord être un témoin de Jéhovah comme le fut Christ.

[11] Celui qui porte dignement le nom ne peut pas parler de son propre fonds. Il doit prêcher et enseigner les paroles et la loi du Dieu tout-puissant, contenues dans les annales divines, la Bible. Il ne doit pas prêcher la sagesse du Seigneur Jésus ni celle d'un autre que Jéhovah Dieu. Jésus déclara: « La parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. » (Jean 14: 24) Il est clair que Jésus, le plus grand témoin, entendait que le nom de chrétien s'appliquait seulement à celui qui rend témoignage au nom, à la parole et au Royaume de Dieu le Tout-Puissant. Un chrétien doit donc prouver qu'il a le droit de porter ce nom.

Démentir les fausses dénominations par notre manière de vivre

[12] Les témoins de Jéhovah ont été faussement dénommés. On les a appelés Russellistes. D'autres les ont appelés Rutherfordistes. D'autres encore leur ont donné le nom d'Auroristes du Millénium. Des dénominations de ce genre, qu'ils ne reconnaissent pas et qu'ils n'ont pas revendiquées, leur ont été données par leurs ennemis ou par des moqueurs aussi bien que par le clergé de la chrétienté. Tous ces noms diffament les témoins de Jéhovah car ces derniers ne suivent aucun homme et n'ont pas à être identifiés par un quelconque de ces faux noms qui ne trouvent aucun fondement dans la Bible. De tels noms discréditent celui qu'ils glorifient en réalité, c'est-à-dire Jéhovah Dieu, le Créateur de toutes choses. Jéhovah Dieu est l'auteur de chaque doctrine ou vérité que l'on trouve dans la Bible. Il inspira la Bible qui est sa Parole. Pour bien faire, les témoins de Jéhovah ne peuvent pas s'appeler du nom d'une quelconque doctrine ou d'un homme. Ils peuvent seulement être identifiés par le nom de celui qu'ils représentent, c'est-à-dire Jéhovah Dieu, ainsi que par l'œuvre de témoignage qu'ils doivent accomplir. Ils peuvent prouver et prouveront que les noms diffamatoires que leur ont donné les hommes sont faux, et ils le feront en portant dignement le nom de témoins de Jéhovah.

[13] Le clergé de la chrétienté et des millions de leurs adeptes religieux se disent chrétiens. Mais ils ne portent pas dignement ce nom. En prétendant être des chrétiens, ils acceptent l'obligation de témoigner pour le nom de Jéhovah par Christ Jésus. Ils prennent le nom de chrétiens, mais y répondent-ils? Non! Ils refusent d'être des témoins de Jéhovah. Ils manifestent beaucoup de dédain pour ce nom. Ils ont complètement manqué de rendre un témoignage relatif au Royaume, aux desseins et au nom du Dieu tout-puissant. Des millions de personnes appartenant aux cultes catholique, baptiste, presbytérien, épiscopal et

7 Quelle est, dans son ensemble, l'œuvre qu'ils font? De quelle manière?
8 Quand acceptèrent-ils le nom publiquement, et comment?
9 Pourquoi ont-ils le droit de porter le nom?
10 Que faut-il être pour porter le nom de chrétien? Pourquoi?
11 Pour prouver que l'on porte le nom à juste titre, quelle parole et quelle sagesse devons-nous prêcher?
12 Comment avons-nous été faussement appelés? Comment y avons-nous apporté un démenti?
13 Quel est le nom que le clergé religieux manque de porter dignement?

à des centaines d'autres sectes, prétendent être des chrétiens. Mais aucune d'elles ne porte dignement le nom en agissant comme témoins en faveur de Jéhovah ou en rendant un témoignage en harmonie avec sa Parole et sa volonté.

[14] Les ecclésiastiques des différentes sectes et des cultes de la religion organisée de la chrétienté se donnent eux-mêmes des titres ronflants. Ils s'arrogent ces titres pompeux de façon à se distinguer et à s'élever au-dessus du commun peuple. Ils tiennent à être appelés révérend, très révérend, père, sa sainteté, son éminence, etc., contrairement aux Ecritures qui défendent expressément de telles pratiques. « Son nom [le nom de Jéhovah] est saint et vénérable. » (Ps. 111: 9, *Vers. du roi Jacques*) « N'appelez personne sur la terre votre père; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux. » (Mat. 23: 9) Pratiquement tous les ecclésiastiques de la chrétienté portent un costume spécial afin de se distinguer des autres hommes et de se donner une attitude supérieure. Dieu condamne cette attitude à part et cet air de supériorité qui les sépare du reste du commun peuple. — Mat. 23: 5–8; Marc 12: 38–40.

[15] Tout en prétendant suivre Christ Jésus, le clergé et ses adeptes l'ont rejeté ainsi que son témoignage de la suprématie de Jéhovah, le Tout-Puissant. Ils n'ont pas accepté non plus le Royaume du Dieu tout-puissant comme seule espérance de l'humanité et ont salué la substitution « l'abomination de la désolation » comme sauveur de l'homme. (Mat. 24: 15) Ils se moquent de la doctrine biblique selon laquelle c'est Dieu le Tout-Puissant qui instituera un monde nouveau de justice sur la terre.

[16] L'usurpation est une fraude. Se faire passer pour une quelconque personnalité officielle d'un gouvernement de ce monde, ou assumer la représentation d'un gouvernement sans y être autorisé, est un crime. Une personne qui, sans en être membre revêt l'uniforme des forces armées d'une nation peut être poursuivie et emprisonnée. La loi du pays considère cela comme un délit passible d'une forte amende et d'une longue peine d'emprisonnement. Le clergé de la chrétienté s'est arrogé le nom de chrétien. Par conséquent, il est coupable d'avoir usurpé le nom du plus grand témoin de Jéhovah, le Seigneur Christ Jésus, violant de ce fait la loi du Dieu tout-puissant.

[17] Ces prétendus chrétiens ont commis un crime plus grand que la violation de la loi de « César ». Ils se sont moqués des commandements de Dieu le Tout-Puissant et ont violé sa loi suprême. Ils ont introduit des traditions et des rites païens dans leurs organisations religieuses et présenté de fausses doctrines comme étant la vérité. Ils se rangent dans cette classe de personnes prophétisée par Esaïe et décrite par Christ Jésus. « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. » (Mat. 15: 8, 9; voir aussi Colossiens 2: 8) Il existe une foule de ces doctrines antiscripturales. La mention de quelques-unes d'entre elles démontrera ici les usurpations du clergé et prouvera qu'il a manqué de porter dignement le nom.

14 Comment les ecclésiastiques se distinguent-ils et adoptent-ils une attitude supérieure?
15 Comment ont-ils rejeté Christ et le Royaume?
16 Comment sont-ils coupables d'usurpation?
17 Comment, au point de vue de la doctrine, le clergé s'est-il moqué de la loi de Dieu et de ses commandements?

Les doctrines du clergé reconnues comme étant fausses

[18] Le clergé de la chrétienté et ceux qui le soutiennent nient la seconde présence de Christ. Ils disent qu'il n'a pas pris la puissance de son Royaume. Le clergé néglige de porter dignement le nom en enseignant que la terre sera détruite par le feu. Cela est en contradiction avec la Parole de Dieu selon laquelle « la terre subsiste toujours » et aussi que Dieu la créa pour être la demeure éternelle des hommes humbles, dociles et obéissants envers lui. — Eccl. 1: 4; Ps. 37: 11, 29; Mat. 5: 5.

[19] En outre, le clergé enseigne aux gens que lorsqu'un homme meurt, il va, s'il a été méchant, dans les tourments éternels de l'enfer. La Bible enseigne clairement que l'enfer c'est la tombe où tous ceux qui meurent restent dans le silence jusqu'à ce que Dieu les ressuscite, le cas échéant. (Eccl. 3: 19, 20; 9: 5, 10; Job 14: 13–15) En plus de cela, le clergé manque de porter dignement le nom qu'il s'est approprié illégalement, parce qu'il enseigne faussement que l'homme a une âme distincte et séparée du corps, tandis que la Bible enseigne clairement que l'homme est une âme. L'homme est une créature vivante et consciente qui, comme tous les autres animaux, cesse d'exister quand il meurt. (Ez. 18: 4, 20; Eccl. 3: 19) Le clergé catholique romain enseigne aux gens qu'à leur mort, les hommes vont au « purgatoire » et restent dans cet état transitoire jusqu'au moment où ils sont transférés de ce « purgatoire » dans les cieux, grâce aux prières des prêtres que ces derniers disent moyennant une certaine somme d'argent versée par les parents ou amis. Si les parents ne peuvent se permettre de payer un montant, le pauvre homme doit finalement rester là à souffrir pendant tout le temps de sa peine. Le mot « purgatoire » n'apparaît pas dans la Bible; et on n'y trouve pas non plus la description d'un tel lieu.

[20] Le clergé de la chrétienté ne porte pas dignement le nom parce qu'il refuse de dire au peuple ce qui concerne le Royaume de Dieu et le Monde Nouveau de la justice, établi sur la terre, comme l'espérance des hommes et constituant le thème principal de la Bible. Il cache au peuple la connaissance de ce Monde Nouveau qui réhabilitera le nom de Jéhovah et qui pourvoira à la vie éternelle des personnes qui sont de bonne volonté envers Dieu. Aveugle quant à cette vérité suprême, il amène ses adeptes aveugles à croire que l'homme ne vivra pas sur cette terre, mais que cette dernière sera détruite, l'homme finissant soit au ciel, soit en enfer. — Mat. 15: 14.

[21] Quel contraste entre les eaux claires et rafraîchissantes de la vérité, traitant du Royaume de Dieu et du Monde Nouveau de la justice comme seule espérance de l'humanité, telles qu'elles sont données par les témoins de Jéhovah, et les doctrines sèches et funestes du clergé de la chrétienté! (Apoc. 22: 17; Es. 55: 1; Apoc. 7: 17) La vérité dissipe le faux témoignage comme le vent emmène la menue paille. La vérité présentée par les témoins de Jéhovah est

18 Comment se trompe-t-il en ce qui concerne la présence de Christ et la destinée de la terre?
19 Comment se trompe-t-il en ce qui concerne l'âme et les châtiments que l'âme est sensée subir après la mort?
20 Comment le clergé est-il en défaut au sujet de la principale doctrine de la Bible?
21 D'après la prophétie, qu'adviendra-t-il de leurs mensonges?

semblable à la grêle qui perce le toit mince et fragile sous lequel se réfugie le mensonge. « Je ferai de la droiture une règle, et de la justice un niveau; et la grêle emportera le refuge de la fausseté, et les eaux inonderont l'abri du mensonge. » (Es. 28:17) Semblable à des eaux débordantes, la vérité emporte les repaires des faux témoins, le clergé.

[22] Bien que l'erreur de ses doctrines ait été clairement établie par la Haute Cour de justice, le clergé refuse de mettre un terme à l'enseignement de ces fausses doctrines. « Ils n'ont ni savoir ni intelligence [ni compréhension], ils marchent dans les ténèbres. » (Ps. 82:5) « Or voici (le pourquoi de) la condamnation: la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. » (Jean 3:19, *Crampon*) Ils ont résisté avec l'obstination d'une mule indocile et ont bravé tous les efforts faits par Jéhovah pour les ramener dans la voie de ses desseins.

[23] Comme des rebelles, le clergé et ses adeptes n'ont pas accepté le châtiment. (Eph. 2:2) « La rébellion est aussi coupable que la magie; la résistance est semblable au crime de l'idolâtrie. » (I Sam. 15:23, *Vers. syn.*) Tout en se disant fils de Dieu, ils ont montré par leur conduite qu'ils ne sont pas ses enfants. « Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils. » — Héb. 12:5–8.

[24] Les actions et les doctrines du clergé de la chrétienté ne trouvent aucun fondement dans la Bible. Le clergé n'a jamais rendu et ne rend pas témoignage au sujet du Royaume de Dieu. Au contraire, il a menti et proclamé des mensonges au sujet des desseins de Dieu. Bien qu'il ait eu la possibilité de donner le message vivifiant aux gens, il a perdu tout privilège de posséder et de proclamer la vérité. Sa conduite prouve au monde qu'il ne porte pas dignement le nom. « C'est pourquoi, je [Christ Jésus] vous le dis, le royaume de Dieu vous sera enlevé, et sera donné à une nation qui en rendra les fruits. » — Mat. 21:43.

Ceux qui portent vraiment le nom

[25] Les témoins de Jéhovah ont joyeusement saisi le privilège de prêcher le message du Royaume. Depuis 1918 particulièrement, ils ont sondé les Ecritures à fond et leur connaissance s'est beaucoup accrue. De nos jours, semblables aux « sages » parmi le peuple, ils instruisent beaucoup de personnes au sujet des desseins de Dieu et cela au moyen d'une grande campagne d'éducation. (Dan. 11:33; 12:4) De tels faits prouvent qu'eux seuls portent dignement le nom.

[26] De nos jours, Jéhovah a oint des témoins qui sont les véritables et légitimes fils de Dieu, engendrés de son esprit et frères spirituels du Roi oint Christ Jésus. Une « grande multitude » d'« autres brebis » qui sont destinées à devenir les enfants terrestres du Roi, leur est associée et porte aussi le nom de Jéhovah. (Apoc. 7:9; Jean 10:16) Ensemble, ils portent le nom de témoins de Jéhovah. Ils sont chrétiens de fait autant que de nom. En rendant témoignage au sujet de la véracité des desseins de Dieu, ils portent dignement le nom de témoins de Jéhovah. En agissant ainsi, ils se distinguent des usurpateurs, le clergé religieux et ses adeptes.

[27] Les témoins de Jéhovah non seulement diffusent les enseignements clairs et véridiques de la Bible, relatifs au Royaume de Dieu, mais ils portent dignement le nom en s'opposant aux fausses doctrines du clergé. Jamais ils n'ont été trouvés portant le nom de Jéhovah indignement ou s'attribuant ce nom en vain. Contrairement au clergé, ils n'ont jamais été des usurpateurs. Ils ont porté « les fruits du royaume », montrant ainsi où se portait leur cœur. « C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. » (Mat. 7:20) Les gens de bonne volonté et le monde entier peuvent voir qui sont les vrais témoins de Jéhovah. Ils ont mis en pratique ce qu'ils prêchaient. En agissant selon leur foi, ils ont laissé au monde une montagne de preuves, attestant sans contredit qu'ils portent dignement le nom. « Il en est ainsi de la foi: si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même. Mais quelqu'un dira: Toi, tu as la foi; et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. » — Jacq. 2:17, 18.

[28] Les premiers compagnons de Jésus, les apôtres et les disciples, établirent pour les témoins de Jéhovah d'aujourd'hui un exemple montrant comment porter dignement le nom. Ils n'imitèrent pas la conduite du clergé d'alors qui faisait asseoir le peuple à ses pieds pour l'enseigner. Les apôtres et les premiers chrétiens qui étaient des personnes humbles, allèrent vers le peuple avec le message de l'évangile. Ils n'obligèrent pas le commun peuple à venir vers eux pour acquérir la vérité. Ils allèrent en personne dans les foyers, de maison en maison et faisant des visites complémentaires instructives pour porter la Parole de Dieu qu'ils avaient reçue du Maître. (Actes 20:20; 5:42, *Osterwald*) C'est là également l'exemple établi par Jésus qui alla, lui aussi, de porte en porte, de ville en ville, prêchant et enseignant publiquement. (Mat. 10:7, 11–14; Marc 1:38; Luc 8:1) Les véritables chrétiens n'essaient pas d'imiter le clergé de nos jours qui ne prêche pas de porte en porte. Ils essaient d'imiter Christ.

[29] « Christ a souffert pour nous, nous laissant un modèle, afin que vous suiviez ses traces. » (I Pi. 2:21, *David Martin*) Les témoins de Jéhovah prêchent à l'exemple des premiers disciples de Jésus. Ils ont un privilège bien plus grand que les premiers disciples, parce qu'en ce « temps de la fin », ils annoncent l'accomplissement complet de tout ce qui a été écrit dans la Bible. Ils acceptent la responsabilité dont ils ont été chargés par Dieu et le Seigneur Jésus-Christ, d'annoncer l'évangile du Royaume de Dieu sur toute la terre. Ils ont répondu au grand appel de prêcher cet évangile dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations (Mat. 24:14), employant à cet effet les inventions modernes telles que la radio, l'imprimerie et les moyens de transport actuels pour compléter la méthode d'autrefois. Ils ont fait en sorte que le message soit présenté sous forme de Bibles,

22, 23 Contre quoi se sont-ils rebellés, montrant ainsi qu'ils ne sont pas fils de Dieu?
24 Quelle grande possibilité le clergé a-t-il ainsi perdu?
25 Comment les témoins de Jéhovah ont-ils saisi le privilège?
26 Quels sont les groupes associés qui portent maintenant dignement le nom?
27 Qu'est-ce qui prouve qu'ils sont vraiment tels qu'ils sont appelés?
28 Quel exemple nous ont donné les premiers chrétiens en ce qui concerne la prédication?
29 Qui devons-nous imiter dans la prédication, mais avec l'aide de quels moyens modernes?

livres, brochures, périodiques, journaux, feuilles volantes et autres imprimés qui ont été distribués sur toute la terre en millions, oui, et même en milliards d'exemplaires. Ils font part de cette vérité sans être payés en retour. C'est seulement en se conduisant avec sagesse comme des fils de Dieu qu'ils peuvent avoir part à la réhabilitation du nom de Jéhovah, porter dignement le nom en qualité de témoins, et faire ainsi la joie de son cœur. « Mon fils, sois sage, et réjouis mon cœur, et je pourrai répondre à celui qui m'outrage. » — Prov. 27: 11.

[30] Les obligations de leur alliance, qui exigent des témoins de Jéhovah qu'ils portent dignement le nom de Jéhovah, sont remplies tant par les jeunes que par les vieux. Tous ceux qui entendent doivent dire: « Viens ». (Apoc. 22: 17) Aujourd'hui, dans toutes les parties de la terre, on trouve des jeunes et des vieux également qui prêchent et enseignent la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. En harmonie avec le conseil de l'Ecclésiaste 12: 3, les jeunes ministres de Jéhovah Dieu se souviennent de leur Créateur pendant les jours de leur jeunesse. Afin d'échapper à la destruction qui sera le sort des religionistes infidèles à Armaguédon, ils offrent maintenant d'agréables sacrifices de louanges. Ils n'attendent pas les jours de leur vieillesse pour louer Jéhovah en prêchant et en enseignant. Ils servent tandis qu'ils sont en pleine force. Ils donnent toutes leurs forces pendant leur jeunesse, s'amassant un grand trésor de bonnes œuvres. (I Tim. 6: 12, 19) L'œuvre de prédication n'est pas réservée à une minorité, telle que le clergé qui prétend que la prédication est un privilège qui n'appartient qu'à lui seul. L'œuvre de prédication accomplie par les témoins de Jéhovah est accessible à tous, aux jeunes et aux vieux, aux personnes de toute nationalité et de toute classe, à tous ceux qui désirent faire une alliance avec Dieu et qui désirent porter dignement le nom en proclamant en ce temps de la fin, l'œuvre de Dieu, son Royaume et son nom.

[31] Pour acquérir la connaissance indispensable pour prêcher, les témoins de Jéhovah ne manquent pas de s'assembler. Conscients du fait qu'ils vivent dans les derniers jours, ils se fortifient pour être à même de soutenir le nom de Jéhovah. « N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le [grand] jour. » (Héb. 10: 25) Ayant reçu gratuitement le don de la connaissance relative aux desseins de Jéhovah, ils sont obligés de donner gratuitement cette connaissance aux autres. — Mat. 10: 8.

Il faut témoigner

[32] Pour porter dignement le nom, il faut prêcher. « Si j'annonce l'Evangile, ce n'est pas pour moi un sujet de gloire, car la nécessité m'en est imposée, et malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile! » (I Cor. 9: 16) Outre le témoignage verbal, les témoins de Jéhovah distribuent dans les rues des publications contenant la vérité de la Parole de Dieu, ils offrent des Bibles et des écrits aux gens chez qui ils prêchent. Ces publications constituent un courant qui s'ajoute au flot d'enseignements qui mènent à la vie. Les visites complémentaires faites par les ministres de l'évangile sont nécessaires pour alimenter ce flot continu de vérité. Cette aide soutenue, apportée avec sagesse et tact (Mat. 10: 16), produit de bons résultats, donnant la preuve que les témoins de Jéhovah portent dignement le nom. Les personnes de bonne volonté deviennent à leur tour des prédicateurs actifs de la Parole. — Apoc. 22: 17.

[33] Porter dignement le nom ne signifie pas louer Jéhovah de temps en temps. Le service de Jéhovah n'est pas limité aux jours de beau temps. Ce service exige une prédication régulière, sûre, et exercée avec beaucoup de patience. « Ne nous lassons pas de faire le bien; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. » (Gal. 6: 9) Le fait de porter dignement le nom avec persévérance exige que les témoins de Jéhovah continuent à stationner au coin des rues avec les publications, en dépit des visages rébarbatifs, des regards glacés, des reproches des passants et du mauvais temps. Cela signifie qu'ils continueront à témoigner sans se préoccuper du manque d'intérêt. Cela signifie encore que le territoire sera travaillé régulièrement, même si l'une après l'autre, toutes les portes devaient leur être claquées au nez.

[34] Quand il écrivit aux chrétiens de manifester la patience d'un jardinier, l'apôtre Paul avait à l'esprit la persévérance exigée pour porter dignement le nom. (I Cor. 3: 6) C'est alors qu'il écrivit: « J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a fait croître. » De même qu'un jardinier doit attendre que la puissance de Dieu fasse germer la semence et croître la plante, ainsi les témoins de Jéhovah doivent planter, cultiver, arroser, attendre, s'intéresser à leur territoire de mission et en prendre soin. Ils doivent aussi lutter dans leur secteur contre l'ivraie et les mauvaises herbes que le clergé sème dans la moisson des gens de bonne volonté. En montrant la persévérance d'un fermier diligent pour sa récolte, les témoins de Jéhovah portent dignement le nom.

[35] Il est exigé bien plus que la prédication pour porter dignement le nom. Il est possible, comme l'apôtre le montre, de prêcher aux autres et d'être soi-même rejeté. (I Cor. 9: 27) Les chrétiens doivent vivre jour après jour selon leur foi, guettant constamment toutes les occasions, favorables ou non, de louer et d'honorer le nom de Dieu. (II Tim. 4: 2) Cela signifie qu'en portant dignement le nom, les témoins de Jéhovah saisiront toutes les occasions d'expliquer aux gens l'espérance qui est en eux. (I Pi. 3: 15) Ils ne resteront pas silencieux quand ils pourront parler. Naturellement, ils n'imposeront pas aveuglément aux autres le message du Royaume. Ils ne seront pas impolis. Mais ils n'attendront pas qu'une question leur soit posée pour parler de l'espérance qui est en eux ou pour révéler aux autres les promesses du Royaume. Ils seront bienveillants, profitant des occasions de dire à ceux qui les écoutent, ce que la Bible révèle au sujet du Monde Nouveau de la justice.

w 15/3/50.

---

30 Outre les proclamateurs âgés, quels sont ceux qui prêchent également, et pourquoi?
31 Que devons-nous faire pour acquérir la connaissance indispensable et pour nous fortifier?
32 Qu'exige le fait de porter dignement le nom? Comment cela se fait-il maintenant?
33, 34 Afin de porter ce nom à juste titre, pourquoi doit-on faire preuve de persévérance? Comment?
35 Quand prêcheront-ils et comment?

ORGANISÉS POUR RENDRE UN TÉMOIGNAGE UNIFIÉ

AFIN de vivre selon leur nom, les témoins de Jéhovah savent qu'ils doivent travailler avec d'autres personnes possédant une foi précieuse semblable. Ensemble, ils accomplissent les paroles contenues en Matthieu 24:14, en prêchant l'évangile dans le monde entier pour servir de témoignage à toutes les nations. Chacun est pour tous et tous pour chacun. Chacun sait qu'aucun d'eux n'est en sécurité seul et qu'il ne peut pas prêcher l'évangile indépendamment de ses frères et sœurs. En travaillant ensemble pour former un corps composite, ils portent dignement le nom. La bénédiction de Dieu repose sur ce corps composite terrestre de personnes se trouvant sous sa direction. Dieu agit envers son peuple comme avec un groupement ou une société, de la même façon qu'il a agi avec Israël dans les temps anciens.

[2] Par conséquent, les témoins de Jéhovah, quand cela leur est possible et commode d'assister, s'associent avec leurs frères et sœurs lors des réunions de groupe, des assemblées de circuit et de district, et lors des grands congrès internationaux. En accomplissant leur œuvre de prédication, ils coopèrent comme le fait une armée. Jéhovah Dieu a placé chacun dans l'organisation comme il l'a voulu. Dans une armée, tout le monde ne peut pas être officier, et ce sont les simples soldats qui font le plus grand travail et participent le plus au combat. Chaque témoin de Jéhovah sait que la position la plus haute que l'on puisse occuper dans l'organisation de Dieu, ou le travail le plus grand que l'on puisse faire est celui de ministre, d'instructeur ou de prédicateur, en faisant connaître le Royaume de Dieu à d'autres. Avec cette connaissance et se sentant égaux en privilèges, les témoins de Jéhovah sont conduits vers l'unité. L'unité et l'harmonie dans l'esprit et dans le travail sont atteintes grâce à la puissance ou à l'esprit de Jéhovah Dieu qui, semblable à un dôme, couvre son organisation.

[3] Dans leur vie privée aussi bien que dans leurs relations, les témoins de Jéhovah reconnaissent que la loi de Dieu contient beaucoup de conditions requises qu'ils doivent remplir pour prouver qu'ils portent dignement le nom. Ils doivent se garder des souillures du monde. (Jacq. 1:27) Non seulement ils doivent se garder entièrement libres des éléments de la politique, du commerce et de la religion de ce « vieux monde », mais ils doivent encore s'abstenir des habitudes abominables de ce monde. Ils doivent, s'ils veulent se garder des souillures du monde, éviter les coutumes relatives aux mœurs et à l'honnêteté de l'individu qui prédominent dans ce monde. Ils se gardent purs moralement et physiquement. Ils agissent ainsi car ils savent que Dieu exige que tous ceux qui portent son message, en tant que ses vases, soient purs. « Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'Eternel! » (Es. 52:11) L'apôtre dit: « Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur d'être moi-même rejeté, après avoir prêché aux autres. » — I Cor. 9:27.

[4] Etre conséquent dans ce que représente leur nom exige l'acceptation de l'avertissement de Paul en suivant son conseil, c'est-à-dire renoncer aux vices qui proviennent de la convoitise de la chair. « Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables. Je vous dis d'avance, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu. » (Gal. 5:19–21) Ainsi, les témoins de Jéhovah ont renouvelé leur esprit par la grâce et l'aide de Dieu et ont extirpé la manière d'agir et les habitudes qui leur étaient propres et étaient aussi celles de ce monde méchant. Leur esprit a été purifié par les vérités de la justice mentionnées par l'apôtre dans II Pierre 1:5–9.

[5] Afin de porter dignement le nom, les témoins de Jéhovah n'imposent à personne de pesants fardeaux. Chacun fait sa part de travail et ainsi n'évite pas ses responsabilités. Chacun porte son propre fardeau par l'aide qu'il apporte dans la prédication de l'évangile, pour conserver un lieu de réunion ou tout autre moyen employé par le Seigneur. Car si l'un d'eux manquait de porter son propre fardeau, un autre serait obligé de porter un fardeau plus lourd. Chacun doit porter sa propre responsabilité devant Dieu. « Car chacun portera son propre fardeau. » — Gal. 6:5.

[6] Les témoins de Jéhovah assistent non seulement leurs frères et sœurs plus faibles et les personnes de bonne volonté (Gal. 6:1, 2), mais ils évitent encore de mettre des fardeaux sur leurs épaules. Ils portent dignement le nom en conduisant des études bibliques, en faisant des visites complémentaires chez les gens de bonne volonté et en visitant les malades et les infirmes, et tout cela à titre gracieux. Bien qu'ils reçoivent de minimes contributions pour couvrir les frais d'impression et de distribution des publications qu'ils fournissent à de telles personnes, ils n'en tirent cependant aucun profit commercial. Les publications sont souvent remises gratuitement aux pauvres et aux indigents. Quiconque désire un écrit mais ne peut y contribuer, peut l'obtenir sur promesse de le lire. L'argent reçu de ceux qui peuvent et veulent en donner, est employé pour imprimer et distribuer d'autres publications. Ainsi, aucun fardeau pesant n'est imposé à ceux qui aiment la justice.

[7] En exerçant l'amour les uns envers les autres, les témoins de Jéhovah portent dignement le nom de Jéhovah qu'ils ont reçu car Dieu est un Dieu d'amour. Ils montrent leur amour en s'aidant mutuellement. Ils savent que la loi exige d'eux qu'ils aiment leur prochain. Si les gens de bonne volonté sont leur « prochain », celui qui leur est encore plus proche, c'est leur frère. Avec leur frère, ils évitent des jalousies mesquines et autres malentendus. Ayant à l'esprit les intérêts du Royaume, ils ne s'offensent pas des privilèges supplémentaires accordés à leurs frères et sœurs. Ils se réjouissent lorsqu'ils voient un frère obtenir une position qui lui donne des privilèges de service spéciaux. En aimant leurs frères comme eux-mêmes, ils portent dignement le nom.

1 Chaque témoin doit-il travailler indépendamment? Ou comment? Pourquoi?
2 Quelle association et quel service commun fondamental les unifient?
3 Que leur faut-il observer dans leur vie privée et dans leurs relations?
4 Quelles œuvres, non compatibles avec ce que représente le nom, évitent-ils? Comment?
5, 6 Quels fardeaux n'imposent-ils pas? Quelle aide offrent-ils gratuitement?
7 Comment, par l'amour, portent-ils dignement le nom qu'ils ont reçu?

[8] Jéhovah est un Dieu d'ordre et de paix. Par conséquent, pour porter dignement son nom, ses témoins travaillent de manière à éviter les critiques, les murmures et les plaintes des uns contre les autres. « Faites toutes choses sans murmures et sans disputes; afin que vous soyez sans reproche, sans tache, enfants de Dieu, irrépréhensibles au milieu d'une génération dépravée et perverse, au sein de laquelle vous brillez comme des flambeaux dans le monde. » (Phil. 2:14, 15, *Ostervald*) Ils connaissent bien l'histoire de la nation d'Israël montrant que les Israélites ont souffert à cause de leurs critiques, murmures et plaintes au sujet de la manne et de l'eau auxquelles le Seigneur a pourvu dans le désert. Ils ont vu la rapide et juste exécution du jugement de Jéhovah Dieu sur la classe du « méchant serviteur » de ces temps modernes, classe qui s'est rebellée contre l'organisation de Dieu et qui l'a désertée. (Mat. 24:48–51) Les témoins de Jéhovah savent que critiquer les frères mène finalement à critiquer le Seigneur Jésus qui a dit: « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi disperse. » (Mat. 12:30) En portant dignement le nom, les témoins de Jéhovah évitent les luttes à propos des questions personnelles et sans importance. Ils ne permettent à aucune chose de les diviser ou d'empêcher l'unité, la paix et l'accomplissement de la mission qui leur est assignée.

Persécutions

[9] En ce temps périlleux de la fin, les témoins de Jéhovah portent dignement le nom en surmontant les persécutions dans le monde entier. « Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais surmonte le mal par le bien. » (Rom. 12:21) Alors qu'avant Armaguédon, période dans laquelle nous vivons maintenant, la violence couvre la terre, ils demeurent fermes devant les assauts du diable et de ses agents tant visibles qu'invisibles. Les nations ont tenté de supprimer les témoins de Jéhovah par la force et de les écraser en concevant des lois iniques. (Ps. 94:20) Dans beaucoup de pays les témoins ont vaincu et déjoué complètement de telles persécutions diaboliques. Il faudrait des volumes pour décrire les persécutions modernes des témoins de Jéhovah. Cela surpasse tout ce qui a été écrit au sujet des persécutions d'une quelconque minorité pour motif de conscience.

[10] Aux Etats-Unis, pendant plusieurs années, ils furent arrêtés par milliers. De 1940 à 1944, plus de deux mille cinq cents fois la foule hostile attaqua les témoins de Jéhovah. Les arrestations et les poursuites en justice furent reconnues, par des jugements favorables de la Cour suprême des Etats-Unis et par d'autres cours de justice de grands Etats et cours fédérales, comme étant injustifiées. Les attaques ne furent pas arrêtées par le gouvernement ou par les fonctionnaires de l'Etat, mais seulement par la puissance de Dieu le Tout-Puissant.

[11] Le cas le plus notoire de persécution supportée pour avoir porté dignement le nom, est celui des témoins en Allemagne. Ils furent interdits par Hitler peu de temps après que ce dernier eut signé le concordat avec le Vatican en 1933. Leurs biens furent confisqués. Dix mille ministres furent envoyés dans des camps de concentration. Huit mille seulement en sortirent après la deuxième guerre mondiale; deux mille avaient été massacrés. Au Canada, les témoins de Jéhovah furent interdits et contraints à la clandestinité. Bien que l'interdiction ait été levée, la persécution des témoins de Jéhovah dans la province de Québec sous contrôle catholique continue jusqu'à ce jour, et les procès se chiffrent par milliers. En Grèce, pays qui se prétend être un Etat libéral et démocratique, mais qui est en réalité un Etat fasciste dominé par l'église orthodoxe, les témoins de Jéhovah ont été traités suivant des méthodes pires que celles qu'employa jamais la Gestapo dans l'Allemagne nazie. Néanmoins, dans beaucoup de pays et en dépit de telles persécutions, les témoins de Jéhovah ont survécu pour voir leur délivrance et la restauration de leur activité de prédication. En outre, parce qu'ils ont porté dignement le nom, Jéhovah a abondamment béni leur fidélité en leur donnant de l'accroissement. Depuis 1939, date à laquelle les persécutions atteignirent leur paroxysme, le nombre des témoins de Jéhovah est passé de 67 000 à 260 000 en 1949.

[12] Bien que les témoins continuent d'être persécutés dans beaucoup de pays dominés par les catholiques et les communistes, et bien qu'ils sachent que l'orage de la persécution ne s'apaisera pas, ils peuvent tenir ferme et résister à la tempête en portant dignement le nom. Jésus reçut des outrages pour avoir porté dignement le nom de Jéhovah. (Ps. 69:10; Rom. 15:3) Comme il le leur avait prédit, les outrages continuent à tomber sur ses fidèles disciples: « Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite: Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. » (Jean 15:20) Pierre dit qu'on devrait s'attendre à ces persécutions et à ces outrages. (I Pi. 4:13, 14) Loin de se rebeller contre les insultes ou la persécution, les témoins de Jéhovah ne sont même pas découragés. Les outrages qui tombent sur eux leur donnent la certitude qu'ils servent Dieu en suivant les traces de Jésus. Armés de la connaissance de la vérité et encouragés par les exemples des temps anciens, ils sont confiants en Jéhovah Dieu et savent qu'il les soutiendra jusqu'à la fin. — Eph. 6:11–18; I Cor. 10:11; voir aussi Hébreux, chapitre 11.

[13] Porter dignement le nom de Jéhovah signifiera toujours arrestations, cruautés et injures de la part des hommes poussés par les démons. Cela signifiera même la perte de la vie pour certains fidèles, mais cette perspective ne les décourage pas. La menace ou même le danger de perdre la vie ne les arrêtera pas et ne les fera pas ralentir. Ils croient de tout leur cœur, de toute leur âme, de toutes leurs pensées et de toutes leurs forces à l'exactitude des paroles de Jésus mentionnées en Matthieu 10:28: « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps mais ne peuvent détruire la vie [future], mais craignez plutôt celui qui peut faire périr à

8 Pourquoi font-ils régner la paix, l'ordre et le contentement parmi eux?
9 Comment portent-ils dignement le nom au milieu des persécutions?
10, 11 Quelles sont les récentes persécutions qu'ils ont endurées? Quel en fut le résultat?
12 Pourquoi ne trébuchent-ils pas sous les persécutions et ne se rebellent-ils pas contre elles?
13 Pourquoi n'arrêtent-ils pas ou ne ralentissent-ils pas leur activité à cause des persécutions?

la fois la vie et le corps dans la géhenne. » (*Diaglott*) « Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la trouvera. Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme (sa vie, *Diaglott*) ? ou, que donnerait un homme en échange de son âme (sa vie, *Diaglott*) ? » — Mat. 16: 25, 26.

[14] Les témoins de Jéhovah porteront dignement le nom malgré tous les efforts que peuvent faire leurs ennemis pour les arrêter et les détourner du chemin de la justice qui mène à la vie éternelle. Ils doivent, pour porter dignement le nom, être toujours prudents et marcher constamment dans la voie qu'ils savent être agréable à Jéhovah Dieu. Ils prient afin de ne pas être abandonnés dans la tentation et laissés sans protection contre les assauts de l'ennemi, Satan le diable. Ils savent qu'ils doivent garder leur esprit fixé sur les choses d'en haut, non seulement quand ils sont dans le champ du service, mais aussi à chaque moment de la journée. Porter dignement le nom est une occupation qui demande vingt-quatre heures par jour. Cela exige tout notre temps et toute notre attention.

[15] Les Ecritures établissent d'une manière concluante que Jéhovah, étant un Dieu qui a un dessein, prit des dispositions pour avoir en ce temps de la fin un peuple pour son nom, peuple séparé des autres. Ce dernier ne doit pas être son peuple de nom seulement, il doit porter dignement le nom. Porter dignement le nom impose au peuple choisi de Jéhovah la proclamation de son nom, de ses desseins et de sa loi au monde entier, pour servir de témoignage. Le clergé de la chrétienté et ses millions d'adeptes ne constituent pas le peuple choisi parce qu'ils ne portent pas dignement le nom. Les témoins de Jéhovah ont non seulement le nom du Dieu tout-puissant qui n'est possédé ou revendiqué par aucun autre groupement, mais les faits prouvent qu'ils portent encore dignement le nom qu'ils ont reçu. Ils prêchent le message du Royaume selon lequel le Monde Nouveau de la justice est la seule espérance de l'humanité, message établi d'une façon irréfutable dans la Bible. Leur prédication de cet évangile du Royaume au monde entier comme témoignage avant que ne vienne la fin, et les persécutions dont ils sont l'objet dans toutes les nations à cause du nom de Dieu prouvent qu'ils portent dignement le nom.

[16] Porter dignement le nom signifie pour les témoins de Jéhovah la promesse certaine qu'ils ne prendront pas le chemin large et tortueux suivi par le clergé de la chrétienté et ses millions d'adeptes. Ils se réjouissent à cause de l'assurance qu'ils ont de ne pas être entraînés dans le précipice, vers l'abîme de mort d'Armaguédon, où mène cette route spacieuse. En portant le nom dignement et fidèlement, ils verront l'accomplissement de la prophétie rapportée dans le Psaume 83: 18 (*Segond* 83: 19), où nous lisons: « Afin que les hommes sachent que toi, qui seul a pour nom JÉHOVAH, tu es le Très-Haut sur toute la terre (*Vers. du roi Jacques*). » Là, ceux qui auront porté dignement le nom, Jéhovah Dieu les justifiera comme ses témoins.

w 15/5/50.

14 Comment se gardent-ils de la tentation? Pendant combien de temps?

15 Pour former quelle sorte de peuple Dieu les a-t-il choisis? Le sont-ils?

16 Quel sort leur est réservé s'ils restent fidèles au nom?

EXTRAIT DE L'ANNUAIRE 1950 DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Dahomey

Cette année, au Dahomey, en dépit des difficultés les frères et sœurs ont persévéré dans l'œuvre du Royaume. Certaines questions doivent être réglées avec le gouvernement avant que les témoins de Jéhovah puissent jouir de la vraie liberté d'adoration dans ce pays. Ceux d'entre eux qui y habitent continuent à étudier la vérité et à en parler en toute occasion. Il y eut une augmentation remarquable dans l'activité des visites complémentaires; 334 l'année dernière et cette année 3459. Il en est de même des études bibliques à domicile qui augmentèrent de 23 à 80. L'œuvre au Dahomey est dirigée par le serviteur de la filiale de la Nigeria. Voici quelques points intéressants.

Ce fut en mai 1948 qu'une demande fut introduite auprès du gouvernement pour la reconnaissance et l'enregistrement officiel de l'œuvre de la Société dans ce pays. Après un long délai, et dans le dessein d'activer l'affaire, des entrevues eurent lieu au début de cette année. On apprit alors que la question avait été soumise au haut-commissaire à Dakar et que la décision dépendait entièrement de lui. Finalement une lettre nous parvint du bureau du haut-commissaire nous refusant l'autorisation sollicitée.

Au cours de l'année il fut possible de tenir deux assemblées de circuit, une à Porto-Novo et une à Cotonou. Ces assemblées eurent lieu avant que fût prise la décision susmentionnée et furent permises par la police. La première, à Porto-Novo, au début de l'année, contribua beaucoup à organiser l'œuvre sur de solides bases.

La deuxième assemblée, à Cotonou, fut également un grand succès. Pour celle-ci la police nous donna une autorisation dans laquelle elle nous rappela que bien que l'œuvre ne fût pas encore autorisée, elle voulait faire une exception et permettre l'assemblée. Cela prouve que ni la police ni le gouvernement ne sont contre notre œuvre; c'est plutôt l'église catholique qui exerce une pression dans les coulisses. Lors de l'assemblée, le peuple montra sa soif de vérité, et les publications partirent aussi vite que nous pouvions les placer. La conférence publique devait avoir lieu dans la salle du cinéma et une bonne publicité fut organisée.

Même avant la publication de la décision du haut-commissaire, le gouvernement commença à exercer une pression sur les frères et sœurs et quelques arrestations eurent lieu à Porto-Novo et à Cotonou. Les frères et sœurs furent détenus quelques jours puis libérés avec ordre de ne plus « parler et enseigner en ce nom-là ». Cet ordre donna aux frères et sœurs l'occasion de rendre témoignage devant des « rois et gouverneurs » et d'expliquer la raison de l'espérance qui est en eux. A Porto-Novo le gouvernement essaya de désorganiser le groupe en transférant les frères qui sont employés du gouvernement en des endroits éloignés de la ville. Mais encore une fois ce coup ricocha sur ses auteurs et nous rappelle le récit concernant les apôtres: « Ceux qui avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, annonçant la bonne nouvelle de la parole. » Une telle action, au lieu d'entraver l'œuvre contribue au contraire à étendre sa portée.

Nous espérons qu'en temps voulu quelque chose pourra être fait pour permettre la liberté d'adoration dans ce pays.

Nigeria

Le peuple de Jéhovah dans les régions tropicales d'Afrique occidentale contribue à adresser de plus en plus de louanges à Jéhovah, le grand Dieu de l'univers. Une œuvre merveilleuse a été accomplie parmi jeunes et vieux, en leur enseignant la vérité. Les jeunes aussi bien que les plus âgés ont pris position, même dans les écoles du pays, où certaines persécutions sont dirigées contre les enfants parce qu'ils sont témoins de Jéhovah. Ces expériences n'ont diminué le zèle ni des parents, ni des enfants, et aujourd'hui la filiale de la Nigeria a pour tâche de servir les intérêts des milliers de témoins de Jéhovah de ce territoire. Les frères impriment actuellement *La Tour de Garde* en yoruba et ibo et lorsque le temps le permettra, ils l'imprimeront encore en d'autres langues. Le rapport du serviteur de la filiale raconte quelques-unes des expériences extraordinaires des missionnaires en Afrique.

Politiquement, ce vaste pays est divisé en trois régions: Les provinces septentrionales peuplées surtout de mahométans et de païens, plongés dans l'ignorance et l'analphabétisme; les provinces occidentales et orientales dans lesquelles le message a prospéré et s'étend partout. Trois nouveaux circuits et 55 nouveaux groupes ont été formés, ce qui nous donne 20 circuits et 304 groupes. Une appréciation accrue des privilèges du Royaume se traduit par un nouveau maximum de pionniers, 268 contre 149 l'année dernière. Une grande partie de l'accroissement peut être attribué à l'excellent travail des serviteurs de circuit.

Le travail des visites complémentaires et des études bibliques, qui resta longtemps faible, s'est maintenant nettement amélioré par suite des efforts consciencieux des serviteurs de circuit et des instructions et exhortations répétées lors des assemblées et dans l'*Informateur*. Une expérience remarquable montre les résultats merveilleux que peuvent produire les visites complémentaires accomplies fidèlement: Un pionnier trouva des gens intéressés dans un secteur éloigné et put finalement faire une visite complémentaire. A la première visite trois personnes étaient présentes. Après une étude il écrivit au chef du village exposant la nature et le but de l'œuvre. Le chef lut cette lettre aux villageois rassemblés, et lors de la visite suivante il y avait neuf assistants. Après une deuxième lettre l'assistance grossit à treize. Lors de cette visite, il resta quatre jours au village et prit les intéressés avec lui dans le champ. Un peu plus tard neuf étaient baptisés et maintenant 43 personnes remettent un rapport de service dans le champ. Tel est le résultat d'une visite complémentaire!

Des assemblées de circuit ont eu lieu à travers le pays, deux fois par an où cela fut possible, mais dans la plupart des cas une fois, à cause des énormes distances à couvrir et parce que les deux serviteurs de district travaillent également au bureau de la filiale où ils ont beaucoup de devoirs. Trois assemblées de district eurent lieu groupant les frères et sœurs parlant des langues différentes dans les provinces occidentales et orientales. On ne trouve jamais une salle pour ces grandes assemblées, mais pour obvier à cette difficulté les frères et sœurs construisent de gigantesques tentes de bambou, feuilles de palmier et nattes indigènes. Ces tentes sont meilleures que des salles, car elles sont fraîches, spacieuses et appropriées. En certains endroits les frères et sœurs sont devenus experts dans l'art de la construction de tentes.

Pour desservir ces différentes assemblées, les deux serviteurs de district couvrirent plus de 24 000 kilomètres, principalement en voiture. Parmi leurs nombreuses expériences heureuses, deux sont surtout remarquables. Lors d'une assemblée une visite fut faite chez l'Oba, le roi indigène de la ville, qui assista en grande cérémonie à la conférence publique. C'est un homme éduqué, professant le christianisme. Après la conclusion de la conférence il demanda au serviteur de district s'il pouvait dire quelques mots à l'auditoire, ses sujets. Il exprima son appréciation et parla du désir de tous les peuples de jouir de la liberté. Puis, élevant un exemplaire du livre « *La vérité vous affranchira* » qu'il possédait, il le recommanda publiquement à ses sujets. Ce fut un événement sensationnel et l'assemblée et la conférence devinrent, le lendemain, le sujet de conversation dans la ville. Leur propre souverain recommanda la vérité aux gens.

Une autre assemblée eut lieu dans une ville où le culte des idoles de toutes sortes est très répandu, et où jusqu'alors aucun témoin de Jéhovah n'était apparu. Quelques hommes de bonne volonté exprimèrent leur désir d'être baptisés et demandèrent aussi qu'on les visitât dans leurs domiciles pour en éliminer les idoles. La visite eut lieu le lendemain matin; les idoles furent mises en tas, cassées en morceaux et livrées aux flammes, aux cris de joie de leurs anciens adorateurs. Une réunion fut organisée dans cette ville et deux mois plus tard un groupe était formé; il compte maintenant 21 proclamateurs.

Une des plus grandes difficultés à affronter dans ce pays est l'analphabétisme. La population devient de plus en plus consciente de la valeur d'une bonne éducation et a un grand désir de s'instruire, surtout la jeunesse. Beaucoup de proclamateurs sont encore analphabètes et une campagne pour remédier à cette situation sera organisée pour la nouvelle année. Des cours de lecture seront donnés dans les différentes salles du Royaume, en anglais, yoruba et ibo. Les leçons dans ces langues sont en voie de préparation et seront imprimées sur nos presses. S'ils s'appliquent à apprendre, ces frères et sœurs conduiront bientôt des études et accroîtront ainsi leurs privilèges de service au lieu de les limiter au témoignage oral.

Peu d'expériences peuvent donner une satisfaction plus grande que celle de procurer à une personne ancrée dans l'ignorance et la superstition, la possibilité de comprendre et de saisir la vérité de la Parole de Dieu, et de voir ainsi s'ouvrir l'esprit de cette personne à la vision du Monde Nouveau. Indiscutablement beaucoup d'« autres brebis » sont encore à rassembler d'entre les millions d'habitants de la Nigeria, et par la grâce de Jéhovah, nous continuerons à étendre « de plus en plus » la vraie adoration jusqu'à ce que la dernière « brebis » soit dans l'unique et grand troupeau du bon Berger.

Congo belge

Prêcher la Parole de Dieu n'est nulle part une tâche facile dans le monde. On pourrait penser que si quelqu'un parle de la Parole de Dieu en Afrique, surtout dans le Congo belge, les gouverneurs du pays seront contents. Loin de là! La Bible semble être une lecture défendue dans ce pays, parce que les puissances se trouvant derrière le gouvernement du Congo belge ne veulent pas permettre aux gens qui ont la liberté de penser, de lire ce qu'ils désirent lire, surtout si la lecture se rapporte à la Parole du Seigneur. Le serviteur de la filiale en Rhodésie du Nord nous envoie l'intéressant rapport suivant.

L'année écoulée a été la plus difficile de toutes; pour les frères et sœurs vivant au Congo belge, cela veut dire beaucoup. Au début de l'année de service ils ne reçurent pas toutes les publications et lettres envoyées dans le pays, et les moyens de communication furent quasi supprimés. Ensuite, le 12 janvier, le gouverneur-général interdit la Société, imposant une peine de deux mois de prison et une amende de 2000 francs à tous ceux qui se réuniraient avec la Société, la soutiendraient ou en seraient membres. Cette décision fut accueillie avec joie par la presse catholique. Les arrestations se multiplièrent. Des listes confisquées il y a un an chez un ancien serviteur de groupe à Elisabethville furent employées pour rechercher des centaines d'hommes associés à la Société; ils

furent arrêtés avec leurs femmes. Après être sortis de prison, les indigènes de la Rhodésie du Nord furent expulsés, mais les indigènes du Congo furent, dans beaucoup de cas, envoyés à Kasaji, un camp de concentration situé à 450 kilomètres d'Elisabethville; beaucoup d'entre eux s'y trouvent encore. Certains des frères et sœurs déportés reçurent le minimum de nourriture et furent forcés de faire à pied les 30 derniers kilomètres de Sakania à la frontière rhodésienne.

La police secrète a été renforcée dernièrement et le fait de posséder une Bible suffit pour qu'un homme soit soupçonné d'être témoin de Jéhovah.

On vient de nous communiquer (1949) que deux sœurs européennes du district d'Elisabethville ont été condamnées à 45 jours de prison, sans sursis pendant trois ans, à la condition de se comporter correctement (ce qui signifie naturellement ne plus travailler pour le Seigneur), pour avoir été trouvées en possession de *La Tour de Garde* et avoir rendu témoignage. Chaque jour elles attendent d'être expulsées du pays. D'autres, moins courageux, ont arrêté leurs progrès spirituels. Le gouvernement du Congo belge, soumis au catholicisme, n'est pas pressé de devenir démocratique, et l'éditeur d'un journal qui osa le dire tout haut se fit expulser.

Egypte

L'œuvre de témoignage dans le pays du Nil n'a pas progressé sans difficultés. Le plus grand obstacle dressé contre les témoins de Jéhovah est l'opposition du clergé. La Hiérarchie copte égyptienne désire maintenir le peuple sous sa domination et fait tout son possible à cette fin. La Hiérarchie orthodoxe grecque a déclaré la guerre aux témoins de Jéhovah, et pour favoriser ses fins a formé l'Association des jeunes gens chrétiens orthodoxes. Ces organisations prétendues « chrétiennes » entreprennent une campagne pour entraver l'œuvre des témoins de Jéhovah. L'organisation catholique diffuse également sa propagande dans ce pays à domination mahométane. La place nous manque pour raconter toutes les expériences intéressantes relatées dans le rapport annuel du serviteur de la filiale, mais quelques brefs extraits suffiront pour montrer le zèle dont font preuve nos frères et sœurs en Egypte.

Alléluia! Une autre année de service et de louange à Jéhovah s'est écoulée, une année remplie d'événements et d'activités contribuant à l'expansion du service dans le champ égyptien.

En Egypte, ce pays jadis célèbre pour son orgueil et son arrogance, mais également pour l'abaissement et l'affliction qu'il reçut de la main toute-puissante de Jéhovah lorsqu'il lui résista, règne maintenant la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme. Les journaux parlent souvent de cet état lamentable.

Pendant la visite du serviteur de circuit à Fayed, un endroit bien connu de la zone du canal de Suez, les frères et sœurs firent quelques expériences intéressantes. La conférence publique « De la disette à l'abondance » devait être faite en anglais et traduite en arabe, dans la maison d'un frère de la localité. On invita les gens au moyen de feuilles publicitaires. La conférence fut traduite en arabe courant afin que tous les assistants, comprenant des personnes d'expression arabe, française, grecque et italienne, puissent la comprendre. Le prêtre du village, ayant entendu qu'un discours devait avoir lieu et que des feuilles d'invitation avaient été distribuées parmi son troupeau, vint l'écouter. Il s'irrita fortement de ce qui fut dit au sujet de la famine spirituelle de la chrétienté, et presque tous les autres points de la conférence l'offensèrent. Après la conférence, il commença à poser des questions pour tendre un piège au frère qui interprétait la conférence en arabe, mais il échoua.

Le prêtre, sentant son prestige s'évanouir de plus en plus, demanda au frère pourquoi il l'appelait « *Ostaz* » qui signifie « Monsieur », et non « *Abuna* » signifiant « notre Père », ou « *Hadret El Kahen* », « très révérend prêtre ». Le frère répondit promptement en citant Matthieu 23: 8, 9. Le prêtre partit alors visiblement en colère et tout le monde retourna chez soi. Le serviteur de circuit, l'interprète et un autre frère restèrent chez le frère où la conférence avait été faite, invités à dîner. Pendant le repas on frappa à la porte. La sœur ouvrit et en quelques instants la maison fut envahie par un petit peloton de policiers armés conduit par un officier. Toutes les portes furent gardées à l'intérieur par des soldats munis de fusils, tandis qu'à l'extérieur la maison était cernée par d'autres soldats armés. Quel était le but de cette invasion? Perquisitionner dans la maison, car, comme nous devions l'apprendre plus tard, le prêtre avait accusé les frères auprès de la police d'être des communistes. Après une heure de recherches ils n'avaient pas trouvé ce qu'ils cherchaient, ou plus précisément ce qu'on leur avait dit qu'ils trouveraient. Ils restèrent jusqu'à minuit parlant avec les frères et écoutant le message de vérité. Les policiers se regardèrent avec étonnement, car ils ne s'attendaient pas à entendre de telles choses. Finalement, l'officier, un mahométan, se montra très satisfait et s'excusa même du dérangement causé.

Le lendemain soir l'officier se présenta de nouveau chez le frère mais non pas avec de mauvaises intentions. Il était amical et accompagné de tous les notables du village: le percepteur des postes, le chef de gare et autres qu'il présenta aux frères et sœurs. Ces personnes manifestèrent le désir d'entendre la conférence, montrant par là que l'officier leur en avait parlé. Tous écoutèrent attentivement et après la conférence questions et réponses se croisèrent. On aurait dit un petit groupe d'étude. Les gens dehors, surtout les adversaires, furent fort étonnés de voir que le même officier qui vint le soir précédent pour arrêter les frères et sœurs était maintenant assis avec ses amis en train d'écouter la vérité concernant Dieu et ses desseins envers l'humanité.

En dépit de cet état de choses nous ne sommes pas restés inactifs. Au contraire! Malgré toute l'opposition et l'action des Hiérarchies religieuses, les frères et sœurs ont exercé leur ministère avec un zèle et un courage croissants, allant de maison en maison, faisant des visites complémentaires et participant à toutes les branches de l'œuvre. La campagne des conférences publiques atteignit son point culminant cette année avec un total de 163 conférences dans de nombreux villages et villes, en cinq langues différentes. Les frères sont maintenant mieux qualifiés pour faire des conférences publiques, et cette activité est un des meilleurs moyens pour éclairer les gens sur le dessein de Dieu. Bon nombre de conférences ont été organisées avec d'excellents résultats dans des maisons particulières où on invite les voisins. Là où il n'y a pas d'orateur disponible dans une certaine langue, et afin de surmonter l'obstacle, la conférence est donnée dans une autre langue et traduite. Une telle méthode a un double avantage, car des auditeurs des deux langues peuvent écouter et l'assistance est plus grande. Rien ne peut empêcher les témoins de Jéhovah de poursuivre leur œuvre, « ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ». — Rom. 8: 38, 39.

Libéria

A Montrovia, Libéria, se trouve un petit groupe actif qui vit une augmentation de 100 pour cent du nombre des proclamateurs au cours de l'année de service écoulée. En outre, le maximum de 28 proclamateurs, atteint en août, dépasse de dix la moyenne de 18 maintenue pendant

l'année. Cet accroissement s'avère plus remarquable encore lorsqu'on considère que le chômage a obligé beaucoup de frères et sœurs indigènes à quitter le groupe et à se déplacer vers l'intérieur du pays pour gagner leur vie.

La Salle du Royaume est située sur une des grandes routes conduisant hors de la ville, et il y a beaucoup de passants. En plus de l'écriteau: Salle du Royaume, les frères ont installé dans le jardin une grande enseigne électrique annonçant les réunions, et portant au milieu le livre « *La vérité vous affranchira* ». Beaucoup de personnes de bonne volonté, ayant lu l'enseigne, s'arrêtent pour se renseigner au sujet de l'œuvre et des écrits, et restent souvent pour la réunion. Parfois, lorsque l'enseigne est allumée quelqu'un qui ne sait pas lire s'arrête pour regarder, s'efforce de comprendre de quoi il s'agit; on l'invite à entrer, on lui expose la Parole et le dessein de Dieu. Il arrive fréquemment qu'une telle personne vient de la brousse et très souvent ses paroles d'adieu sont: « Cela est très bon; je vais en parler à mes parents. » Nous voyons ainsi que ce ne sont pas uniquement les frères et sœurs de passage qui portent la vérité à l'intérieur de l'Afrique.

Un homme qui habite la province de Grand Bassa, à 250 kilomètres de la côte, visita Montrovia, entra en contact avec les témoins et assista aux réunions. Avant son retour il accepta la vérité et depuis lors témoigne aux gens de sa région. Les gradués de Galaad travaillent également à Kakata, Libéria, lorsqu'ils en ont l'occasion. Une conférence publique organisée dans une église de cet endroit accusa une assistance de 67 personnes. Le pasteur invita l'orateur à revenir pour donner une autre conférence.

Les deux gradués de Galaad qui travaillaient au Libéria l'année dernière ont maintenant été rejoints par deux autres, ce qui leur sera d'une grande aide, car, dans ce pays, il existe de nombreux problèmes qui ne se posent pas ailleurs. Par exemple, à Montrovia le vol est commun. Parfois il est nécessaire de veiller jour et nuit pour éviter d'avoir ses fenêtres cassées et ses biens cambriolés.

Le premier témoignage au moyen de périodiques fut rendu à Montrovia au mois de mai. Dans la rue principale de la ville, il y avait un proclamateur à chaque coin, muni d'un sac à périodiques et arborant un grand sourire théocratique. Les placements de périodiques augmentèrent cette année de 395 à 1031, grâce à ce service zélé.

L'activité au Libéria comprend aussi de nombreuses visites complémentaires et études de livre. Les visites complémentaires se chiffraient à 3286 contre 1935 l'année dernière, et les études bibliques à 53 au lieu de 17, une augmentation de plus de 200 pour cent. A cause du bon fondement déjà posé, 1950 sera sans aucun doute une autre année record dans le service, continuant l'œuvre consistant à libérer de la religion les habitants du Libéria.

Togo

Pendant les derniers mois de l'année de service écoulée, un frère-pionnier de Dahomey est allé travailler à Lomé, capitale du Togo français. Pendant son séjour il eut un bon succès, plaça 373 livres et brochures, fit 117 visites complémentaires et conduisit 12 études. Il ne put rester que trois mois et dut quitter le pays jusqu'à ce que les autorités y permettent l'œuvre des témoins de Jéhovah. Nous espérons que dans un avenir proche nous pourrons recommencer le travail dans ce pays car l'intérêt y est bon.

Australie

Là-bas, en Australie, les témoins de Jéhovah louent Jéhovah de plus en plus. Dans ce pays d'environ sept millions et demi d'habitants, les conditions sont semblables à celles qui existent partout dans le monde. Les gens sont tracassés par la pénurie de dollars, les grèves etc., et comme dans d'autres nations certains consacrent tout leur temps à la politique, au commerce, et un grand nombre à la religion. Une autre catégorie aime jouir tout simplement de la vie et se plaît à profiter des grandes étendues du pays. Mais parmi toutes ces personnes se trouvent celles qui aiment la vérité et la justice, et les témoins de Jéhovah se font un devoir de leur prêcher la Parole de Dieu.

Un accroissement lent mais constant est à remarquer dans l'œuvre en Australie. Les proclamateurs là-bas remontent la pente après leurs difficultés et tout le peuple du Seigneur observera avec joie qu'il y a maintenant 3774 proclamateurs réguliers dans le champ. Il n'y a aucun doute que beaucoup de personnes s'intéressent à notre œuvre, car 5182 assistèrent au Mémorial. Il est évident que de plus grands efforts devraient être déployés pour faire des visites complémentaires et conduire des études bibliques chez les personnes intéressées. Sur l'année précédente, malgré l'augmentation de 7,7 pour cent du nombre des proclamateurs, ces deux branches de service n'ont pas beaucoup augmenté. Le rapport du serviteur de la filiale nous fait connaître quelques-uns des événements saillants de l'année. Avec tous les témoins de Jéhovah à travers le monde, les frères et sœurs en Australie sont infiniment joyeux de pouvoir prendre part à cette grande œuvre d'expansion.

Les assemblées de district furent les points saillants de l'activité de l'année. Sept de ces assemblées eurent lieu pendant l'hiver en juillet et août dans les capitales des six Etats: Perth, Adélaïde, Hobart, Melbourne, Sidney et Brisbane, et également à Townsville dans le Queensland septentrional. Ces assemblées semblent être une aide efficace aux proclamateurs, car, tout comme l'année dernière, elles furent suivies d'un nouveau maximum atteint cette année au mois d'août avec 4124 proclamateurs. Un groupe qui faisait rapport de trois proclamateurs seulement avant l'assemblée, en enregistra 15 au mois d'août! Ce même groupe représenté par trois personnes seulement à l'assemblée de l'année dernière, délégua cette année une vingtaine de représentants.

La nouvelle brochure *Conseils aux témoins de Jéhovah sur l'Organisation Théocratique* mise à notre disposition lors de ces assemblées, fut reçue avec enthousiasme par tous. Les discours basés sur différentes parties de cette brochure réjouirent les proclamateurs qui comprirent quel instrument opportun elle constitue, les équipant en vue de louer Jéhovah « de plus en plus ».

Une proclamatrice résuma ainsi le sentiment qui règne parmi les frères et sœurs au sujet des assemblées: « Bien que je sois associée au peuple de Dieu depuis plus de 15 ans, je n'ai jamais reçu auparavant des bénédictions spirituelles si durables. »

Le nombre d'études bibliques à domicile a augmenté considérablement depuis l'introduction des assemblées de district. L'esprit du Seigneur accomplit des merveilles au moyen de ces études. Par exemple un pionnier nous décrit une étude chez une mère et ses quatre enfants, âgés respectivement de 7, 13, 14 et 15 ans. Les enfants fréquentaient un cours préparatoire à la confirmation dans l'église anglicane, mais après trois ou quatre études bibliques ils décidèrent eux-mêmes de cesser les leçons de confirmation. Le pasteur remarqua l'absence de ces enfants et se renseigna à leur sujet. Leur père lui dit qu'ils préféraient étudier la Bible avec les témoins de Jéhovah. Le lendemain, pendant le cours de religion à l'école le pasteur dit aux enfants: « Il y a deux femmes qui voyagent dans cette ville s'appelant témoins de Jéhovah; elles sont des serviteurs du diable, évitez-les. Ces gens sont comme des cafards, une fois que vous les avez dans la maison, il est difficile de s'en débarrasser! » Et il ajouta: « Je préfèrerais aller en enfer plutôt qu'au ciel avec les témoins de Jéhovah! »

Sans aucun doute le but de cet ecclésiastique était de décourager ces quatre enfants qui suivaient l'étude biblique. Mais son projet échoua. Pas plus tard que le vendredi suivant, pendant que des frères et sœurs se trouvaient dans les rues avec des pancartes et des feuilles d'invitation, deux des enfants se présentèrent demandant s'ils ne pouvaient pas les aider dans ce travail. Ils restèrent jusqu'à la fin, abordant surtout leurs camarades d'école, leur offrant une invitation. Toute cette famille a maintenant pris position pour la vérité grâce à l'esprit directeur du Seigneur et l'encouragement opportun du « révérend » de la localité.

Les assemblées de circuit semestrielles continuent à fortifier et aider les frères et sœurs. Un des résultats remarquables de ces assemblées est l'effet salutaire qu'elles ont sur les personnes de bonne volonté qui y assistent. Une famille, active dans l'œuvre de l'Armée du Salut, logea dix personnes qui prenaient part à l'assemblée de circuit. La famille entière assista à toutes les réunions. Ensuite, un membre de la famille qui portait l'uniforme de l'Armée du Salut dit: « Je crois que j'enverrai cette défroque au nettoyage et que j'oublierai d'aller la reprendre! »

Le grand nombre de personnes de bonne volonté assistant aux assemblées de circuit et aux conférences publiques dans les groupes prouve que les intéressés ne manquent pas. Des multitudes désirent connaître la vérité et servir le vrai Dieu, Jéhovah. Mais jusqu'à tout récemment les proclamateurs n'ont pas eu cette joie du service et cette capacité indispensable pour trouver ces « brebis » et les nourrir convenablement. Mais maintenant que la vision des frères et sœurs devient plus nette, grâce à une étude plus profonde de la Bible et de *La Tour de Garde*, ils commencent à s'apercevoir que « la moisson est grande ».

Les rangs des pionniers ont augmenté au cours de l'année. La quote-part raisonnable de 100 heures par mois, qui permet un travail séculier, continue à aider les pionniers généraux. Ici, il est très facile de trouver une occupation pour une partie de son temps, car il n'y a pas pénurie de travail et des emplois variés abondent. Cependant, beaucoup de pionniers se sont rendus compte qu'ils doivent améliorer leur organisation personnelle et avancer vers la maturité au moyen de l'étude personnelle s'ils veulent atteindre la quote-part et rester dans le ministère à temps complet.

Environ quatorze frères et sœurs pionniers quitteront bientôt l'Australie pour assister à la quinzième classe à Galaad. Ils se réjouissent d'avance de profiter de ce cours perfectionné du ministère qui les équipera pour rendre « de plus en plus » de louanges à Jéhovah dans les champs missionnaires à l'étranger.

Le gouvernement du Commonwealth a placé la majorité des 50 000 indigènes noirs sur des terrains réservés. Les fonctionnaires refusent de coopérer avec nous, lorsque nous voulons pénétrer dans ces territoires, pour éclairer les indigènes au sujet du dessein de Dieu qui leur apportera le soulagement. Il y eut cependant quelques exceptions où les directeurs de certains de ces terrains réservés nous ont aidé à atteindre les indigènes avec le message. L'expérience suivante nous parvient d'un frère pionnier qui travaille dans un secteur isolé et fort reculé:

« Le 11 novembre je visitai la colonie indigène de C. nouvellement établie. Au crépuscule j'arrivai tout d'abord aux huttes indigènes et quelques instants plus tard je fus entouré d'indigènes intéressés et curieux. Ces humbles gens n'avaient jamais entendu un témoignage auparavant, et presque tous désirèrent au moins un livre relié; l'un d'eux prit une Bible. On me conduisit alors chez le directeur, un Européen. Il me reçut très aimablement et lui et sa femme discutèrent avec moi, jusqu'à 22 h. 30, les vérités du Royaume et leur travail dans cette colonie. Le directeur me parla du travail accompli parmi les aborigènes de la colonie-mère de G. et me dit: « Je voudrais que vous alliez à G. pour y aider les indigènes. Nous ne sommes pas contents du travail de certains représentants religieux là-bas. Tout ce qu'ils désirent c'est l'argent et ils ne s'intéressent nullement au bien-être spirituel des indigènes! »

« Je visitai alors le surveillant de la colonie de G. et il me dit que les règlements du gouvernement défendent de visiter à domicile les habitants indigènes, mais il ajouta qu'il serait heureux de prendre des dispositions pour une conférence publique et exposer une pancarte annonçant la conférence. En visitant d'autres fonctionnaires de la colonie je rencontrai un policier indigène muni d'un mégaphone. Il me dit que, suivant les instructions du surveillant il « les invitait tous à venir à la conférence ».

« A la conférence, en dépit du manque de sièges, 302 personnes écoutèrent avec une attention soutenue et avide. Au moins 80 adultes et beaucoup d'enfants restèrent debout presque immobiles pendant l'heure entière. La conduite exemplaire de ces gens braves et humbles, enfants aussi bien qu'adultes était vraiment bonne à voir! Immédiatement après la conférence 37 livres reliés furent placés parmi l'auditoire, en plus des brochures distribuées gratuitement. »

Le gouvernement du Commonwealth laisse immigrer chaque mois des milliers d'Européens, des habitants des pays baltes qui deviendront colons permanents en Australie pour accroître la population relativement petite de 7 ½ millions seulement. Les proclamateurs rencontrent beaucoup de ces personnes déplacées et bon nombre d'entre elles acceptent la vérité et prennent promptement position. Un nombre considérable de ces personnes assistèrent cette année aux assemblées de district.

En ce moment beaucoup de frères et sœurs se réjouissent de la perspective d'assister au congrès international des témoins de Jéhovah à New-York l'année prochaine. Environ 75 d'entre eux prennent des dispositions pour faire ce voyage, en plus des 14 frères et sœurs pionniers qui y assisteront après avoir terminé le cours à Galaad. Indubitablement l'esprit du Seigneur agit sur l'esprit des proclamateurs et ils réalisent quel grand privilège et quelle joie ce sera d'être à New-York avec leurs frères et sœurs de toutes les nations.

TEXTES ET COMMENTAIRES

Samedi, 16 septembre

Si je parle dans les langues des hommes et des anges, mais que je n'aie pas l'amour, je suis comme un airain qui résonne ou comme une cymbale retentissante. — I Cor. 13: 1, Darby.

Supposons que quelqu'un reçoive miraculeusement tout ou une partie des dons de l'esprit de Dieu. Si cette personne omettait de cultiver cette qualité vitale qu'est l'amour, elle n'arriverait à rien. Par « langues des hommes » l'apôtre n'entendait pas l'art d'orateur ou l'éloquence, mais il entendait les dons accordés miraculeusement et consistant à s'exprimer dans les langues étrangères des hommes. Lorsqu'il parlait en langues, sans en donner une interprétation, cela aurait certainement été de sa part un manque d'amour. Ceux qui l'écoutaient n'en auraient tiré aucun profit et n'y auraient vu qu'une manifestation de l'esprit opérant sur l'apôtre. Il ne se serait alors efforcé que de faire voir ses dons. Cette voie ne l'aurait pas édifié dans l'amour et ainsi, il n'en aurait pas retiré des avantages du-

rables. Pour autrui, il aurait tout aussi bien pu être un airain sonnant ou une cymbale retentissante. Aux yeux de Dieu il n'aurait pas été plus que cela. wF 15/4/50.

Dimanche, 17 septembre

Car chacun portera son propre fardeau (de responsabilité, Moffatt). — Gal. 6: 5, Saci.

Extérieurement, vous pouvez être meilleur qu'un autre frère, mais cette comparaison entre des créatures ne sert pas pour Dieu de base de jugement. Les questions qui se posent sont celles-ci: Dans quelle mesure répondez-vous aux occasions particulières qui vous sont offertes? Dans quelle mesure utilisez-vous les facultés et la connaissance dont vous êtes doué? Comment appréciez-vous vos privilèges actuels? Quels sont vos réels motifs de servir activement Jéhovah? Sont-ce le pur amour et le dévouement sincère envers Dieu et son Royaume gouverné par Christ? Ou bien est-ce l'ambition de paraître quelqu'un devant les autres et de rivaliser avec eux? Marchez-vous selon l'esprit et montrez-vous votre amour en portant librement et volontairement des fardeaux, afin d'aider vos compagnons héritiers de la vie? Ne dites pas: Dans quelle mesure les autres sont-ils responsables? Mais dites: Dans quelle mesure suis-je directement responsable devant Dieu? Sur cette base, vous devrez rendre compte de votre personne devant Dieu, portant votre fardeau de responsabilité devant lui. wF 1/8/49.

Lundi, 18 septembre

Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône. Des livres furent ouverts ... La mer rendit ses morts, la Mort et l'Enfer rendirent les leurs. — Apoc. 20: 12, 13, Crampon.

Cela s'effectue au temps convenu par Jéhovah pendant le règne de Christ. Le fait que les morts sont rendus ne signifie pas que ceux que la mer, la mort et l'enfer rejettent, obtiennent tout de suite le don de la vie éternelle. Ce sont leurs œuvres futures qui détermineront s'ils sont dignes du droit à la vie éternelle et s'ils auront la vie. Notez bien qu'au commencement de ce jour du jugement d'une durée de mille ans, les morts qui sont réveillés sont « grands et petits », ou élevés et bas. Cela peut signifier que ceux qui reviendront auront une place plus ou moins élevée dans l'arrangement divin. Certains grands pourront être nommés « princes sur toute la terre », c'est-à-dire représentants visibles de Christ parmi les hommes. Le Psaume 45: 17 inclut les fidèles ancêtres de Christ Jésus, le Roi, parmi les représentants princiers. wF 15/6/49.

Mardi, 19 septembre

Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur. — Héb. 10: 16.

La nouvelle alliance prendra bientôt fin parce qu'elle aura atteint avec succès le but fixé. Mais cette fin servira au bien de toute l'humanité, car cette alliance a comme dernier bienfait la bénédiction de toutes les personnes de bonne volonté sur la terre. La nouvelle alliance devait servir à produire des ministres de Dieu acceptables, et à tirer des nations de ce monde « un royaume de sacrificateurs », une nation pour Dieu. La nouvelle alliance ne sera pas nécessaire au Monde Nouveau qui vient. Il n'y aura plus alors aucun monde méchant duquel il faudra tirer un peuple pour le nom de Dieu. Ce monde et ses nations politiques auront été détruits à Armaguédon. Les personnes consacrées de bonne volonté qui sont aujourd'hui la contrepartie moderne des « étrangers » qui vivaient autrefois en Israël, ne sont pas dans cette nouvelle alliance. Elles en connaissent et en ressentent cependant les effets bénis, à cause de leur association personnelle au reste de l'Israël spirituel. wF 1/4/49.

Mercredi, 20 septembre

Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre. — Mat. 24: 31.

De même que vous ne voyez pas les anges de vos yeux charnels, de même vous n'entendez pas une trompette littérale faisant retentir un son éclatant. Vous entendez par contre ce que symbolise cette *trompette*, à savoir le message de la Bible relatif à la fin du monde, à l'instauration du Royaume, à la *parousia* du Fils de l'homme et à la proximité de la bataille d'Armaguédon qui justifiera la souveraineté universelle de Jéhovah. (Ps. 47: 2–5) C'est par ce message que le reste des élus et tous leurs compagnons de bonne volonté se rassemblent vers le grand Signal, le Royaume. (Es. 18: 3, *Une Vers. Amér.*) La proclamation de ce message par une telle multitude, ainsi que son résultat, c'est-à-dire le rassemblement et l'unification du reste des élus de Dieu des quatre coins de la terre, constituent un élément marquant du signe dénotant la présence invisible du Fils de l'homme accompagné de tous ses anges. wF 1/12/49.

Jeudi, 21 septembre

Qui est l'homme qui vit et qui ne verra pas la mort, — qui sauvera son âme de la main du shéol (de la tombe; Bible angl.) — Ps. 89: 48, Darby.

Dieu peut empêcher ses fidèles de voir la mort et leur épargner de descendre en enfer, au schéol, hadès ou tombeau, comme il l'a promis aux personnes de bonne volonté pour la fin de ce monde. A Armaguédon, il y aura une multitude innombrable qui ne sera pas touchée par la mort et qui ne descendra pas en enfer, au schéol ou tombeau. Ces personnes de bonne volonté qui prennent garde à « cet évangile du Royaume » n'échapperont pas à la mort et à l'enfer en se joignant aux conducteurs de la chrétienté qui font alliance avec la mort et l'enfer. Ce n'est pas par des moyens humains qu'elles pourraient échapper. En abandonnant les choses impies et mortifères du monde présent, elles recherchent la justice de Dieu et l'humilité. Pourquoi? Afin de trouver sous la protection de Dieu un lieu sûr pour s'y cacher le jour d'Armaguédon et survivre. Alors elles vivront à toujours. — Soph. 2: 3. wF 15/1/50.

Vendredi, 22 septembre

Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. — Mat. 16: 18, Crampon.

Lorsqu'un homme meurt, « les portes de la mort » s'ouvrent pour le recevoir, et une fois enseveli, les portes de l'enfer, du schéol ou hadès, s'ouvrent aussi pour le recevoir. Mais aucune de ces portes n'a prévalu contre Jésus, parce qu'il fut fidèle à Dieu jusqu'à la mort, c'est pourquoi le Dieu tout-puissant promit de le ressusciter. Ni les portes de l'enfer, ni celles de la mort ne prévaudront contre l'Eglise des disciples de Jésus, ni ne pourront les retenir à tout jamais puisqu'ils auront prouvé leur fidélité jusqu'à la mort, à l'exemple de ce dernier. Car Jésus ressuscité a tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et il possède en outre les clefs de la mort et de l'enfer. Il peut donc s'en servir et ouvrir les portes de l'enfer pour ressusciter les morts, et c'est ce qu'il a promis de faire. Il délivrera ou ressuscitera leur âme, non comme créatures ayant la vie humaine, mais comme créatures ayant la vie spirituelle dans les cieux. wF 15/1/50.

Samedi, 23 septembre

Astre brillant, fils de l'aurore! ... Tu disais en ton cœur: Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu. — Es. 14: 12, 13.

Lorsque le roi de Babylone, symbole de son dieu Satan le diable, captura le roi de la lignée de David et détruisit Jérusalem la capitale, il se crut être monté au ciel dans un assaut contre Jéhovah. Il pensa avoir élevé son trône au-dessus des étoiles de Dieu, les rois d'Israël. Il pensait qu'il avait déjoué le dessein de Jéhovah de susciter le Messie, le véritable « Astre qui sort de Jacob », et toutes les étoiles qui lui seraient associées. Il avait également envahi la montagne du temple, la typique montagne de l'assemblée de Jéhovah, du côté nord. Il avait défié Jéhovah Dieu et se montra être un adversaire de taille semblable à lui. En se servant du roi de Babylone pour abattre Jérusalem et son roi, Satan le diable se fit le « dieu de ce monde ». Jésus lui-même l'appela également « le prince de ce monde ». Tel une étoile, voyez comme il brille dans son monde! wF 15/3/50.

Dimanche, 24 septembre

Fais tout ton possible pour te montrer à Dieu comme étant un bon ouvrier qui ne doit pas avoir honte de la manière dont il manie la parole de vérité. — II Tim. 2: 15, Moffatt.

Cela exige de l'étude. Chacun de nous doit faire de la Bible un examen individuel. Toutes les Ecritures nous avertissent de ne pas négliger l'effort personnel en laissant le soin d'étudier la Bible à un soi-disant « magistère ecclésiastique » ou corps enseignant payé pour cela. Evidemment, les serviteurs désignés dans l'assemblée, c'est-à-dire les surveillants et leurs aides, doivent s'efforcer d'exceller dans la connaissance et la compréhension de la Bible. Les surveillants doivent être « capables d'enseigner ». Tous les pères chrétiens doivent élever leurs enfants « en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur ». Eunice, mère de Timothée, et Loïs, sa grand-mère, furent louées de lui avoir inculqué une « foi sincère » et de lui avoir enseigné, dès l'enfance, les saintes Ecritures, malgré son père, un Grec qui était païen. Dans leur ensemble, ces instructions et ces recommandations montrent qu'à *toutes* les personnes faisant partie du peuple consacré à Dieu s'applique le commandement d'étudier personnellement sa Parole et de la mettre en pratique. wF 1/7/49.

Lundi, 25 septembre

Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu. — Rom. 13: 1, Crampon.

Nous rendrons honneur au Roi de Jéhovah comme cela est ordonné, car Christ Jésus a dit: « Le Père ... a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. » (Jean 5: 22, 23) En conséquence, seule l'autorité de ce Roi vient de Dieu. Jéhovah Dieu le Père et Jésus-Christ le Roi sont donc les « autorités supérieures » à qui toute âme chrétienne devrait être soumise. Si des âmes chrétiennes se soumettent fidèlement à Jéhovah Dieu et Christ Jésus, elles payent à Dieu ce qui revient à Dieu. Jésus n'a jamais été d'accord avec le pape pour dire que l'Eglise chrétienne et les pouvoirs politiques des nations seraient de la même source: le Dieu tout-puissant. Il reconnut que ces pouvoirs politiques du monde étaient, non de Dieu son Père, mais du tentateur qui les lui offrait. — Luc 4: 5–8. wF 15/8/49.

Mardi, 26 septembre

Nous, les vivants restés, nous serons ravis ensemble avec eux sur des nuées à la rencontre du Seigneur, dans l'air, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. — I Thes. 4: 17, Lausanne.

Christ Jésus n'entre pas personnellement en contact avec notre terre, comme il le fit lors de son premier avènement sous forme humaine. Il descend en dirigeant simplement son attention sur la terre, et il peut cependant être « dans les airs ». Mais depuis que la « guerre dans le ciel » a chassé le diable et ses armées démoniaques d'en haut sur cette terre, Christ Jésus est maintenant « dans les airs » et il détient ses pouvoirs comme esprit immortel. C'est en unité avec lui et dans cette position élevée que les membres du reste sont maintenant enlevés ou pris. En étant fidèles jusqu'à la mort, ils obtiendront une résurrection spirituelle immédiatement à leur mort dans la chair, et ils seront unis à lui « dans les airs ». C'est ceux-là qui sont bénis et qui n'ont pas besoin de dormir dans la mort en attendant la *parousia* du Roi. wF 15/12/49.

Mercredi, 27 septembre

Qui concerne son Fils (né de la postérité de David, selon la chair ...) Jésus-Christ notre Seigneur. — Rom. 1: 3, 5.

La Postérité promise d'Abraham et celle de David sont une seule et même Postérité. Comme Jésus était uni par des liens charnels à ces deux hommes de Dieu avec lesquels Jéhovah avait traité alliance concernant son Royaume, Jésus était apte à remplir les conditions requises comme Héritier du Royaume. De même que David avait dû beaucoup souffrir pour la cause du royaume pour lequel il avait été oint de l'huile sainte, de même Jésus, en tant que Fils de David, dut souffrir pour le Royaume éternel pour lequel il avait été oint de l'esprit de Dieu. Au milieu de toutes ces souffrances, il devait prouver sa fidélité envers Jéhovah, son Souverain, qui disposait du Royaume d'après les termes de l'alliance. En endurant fidèlement les souffrances sans se rebeller, Jésus resta intègre envers Dieu. Il repoussa Satan, et justifia Jéhovah comme Souverain universel. Il prouva sa fidélité jusqu'à la mort. Ainsi il démontra sans aucun doute son droit au Royaume. C'est pourquoi il est venu en chair. wF 15/11/49.

Jeudi, 28 septembre

Insiste en toute occasion, favorable ou non. — II Tim. 4: 2.

Ce n'est pas toujours à nous de choisir le lieu et le moment de prêcher, selon ce qui, à notre point de vue, nous convient. Quelquefois, en dépit d'apparences défavorables, nous devons quand même nous rendre compte de notre responsabilité et essayer de poursuivre notre travail. De cette façon nous pouvons surmonter la situation défavorable qui a été créée et faire échec aux intentions que pouvaient avoir nos adversaires en arrangeant les choses de telle façon qu'elles soient incommodes pour nous et pour notre œuvre. Ce qui n'était pas favorable pour le corps de Jésus, au puits en Samarie, était le plus opportun pour cette femme. (Jean 4: 7) L'accomplissement de la volonté de son Père fournissait à Jésus une force de soutien merveilleuse qui lui permettait de réaliser sa mission en des circonstances non favorables. Lorsque les disciples se dispersèrent à cause des persécutions de Saul, cela aurait pu paraître aux persécutés comme n'étant pas favorable pour continuer à témoigner pour Jéhovah et son Christ. Et pourtant nous lisons en Actes 8: 4 qu'ils « allaient de lieu en lieu, annonçant la bonne nouvelle de la parole ». wF 15/2/50.

Vendredi, 29 septembre

L'amour ne périt jamais. Or y a-t-il des prophéties? elles auront leur fin. Y a-t-il des langues? elles cesseront. Y a-t-il de la connaissance? elle aura sa fin. — I Cor. 13: 8, Darby.

L'amour ne faillira pas ou ne prendra pas fin, pas plus que ne le peut Dieu, car « Dieu est amour ». Nous devons cultiver cette qualité durable afin d'être semblables à Dieu. Puisque Dieu est l'Etre suprême et que l'amour sera toujours exprimé par lui, l'univers sera toujours gouverné par l'amour. Cela garantit le bien-être et le bonheur de toute créature vivante. Les prophéties, les langues, la connaissance, ces dons miraculeux de l'esprit de Dieu ont disparu du sein de l'Eglise, mais la puissance prophétique de Dieu ne passera jamais. Dans la Parole écrite de Dieu, nous avons tout ce dont nous avons besoin en matière de prophétie. La connaissance du moyen de salut est contenue dans cette Parole, et par elle nous bénéficions de son don divin aux apôtres de Christ. Les dons miraculeux ont disparu, mais non l'esprit lui-même. Aujourd'hui le peuple de Jéhovah en est rempli et porte abondamment de ses fruits. wF 1/5/50.

Samedi, 30 septembre

Quel sera le signe de ta présence et de l'achèvement [syntéleia] du siècle (de la fin du monde, Segond)? — Mat. 24: 3, Lausanne.

Le vieux monde prit-il fin en 1914? Non! Son « temps des Gentils » prit fin alors, pourtant pour le vieux monde condamné quelque chose a commencé. Mais quoi? Son « temps de la fin », sa consommation (*syntéleia*) durant laquelle certains facteurs agissent ensemble vers une fin commune. Aussi 1914 fut-il pour ce monde le commencement de la fin. Le « temps de la fin » de ce monde a un début et une fin. Il a eu son commencement en 1914, avec « la guerre dans le ciel ». Il aura aussi une fin, lors de la bataille d'Armaguédon, quand ce monde invisible et visible sera anéanti. La présence de Christ correspond à la consommation (*syntéleia*) de ce monde, ou son « temps de la fin ». Que le monde soit entré dans le « temps de la fin » en 1914, nous le savons, car le signe que Jésus prédit commença à apparaître juste à ce moment-là, à la fin des temps des Gentils. Ce n'était pas un effet du hasard. wF 1/4/50.